SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

RAPPORT ANNUEL sur l'exercice clos le 31.12.2018

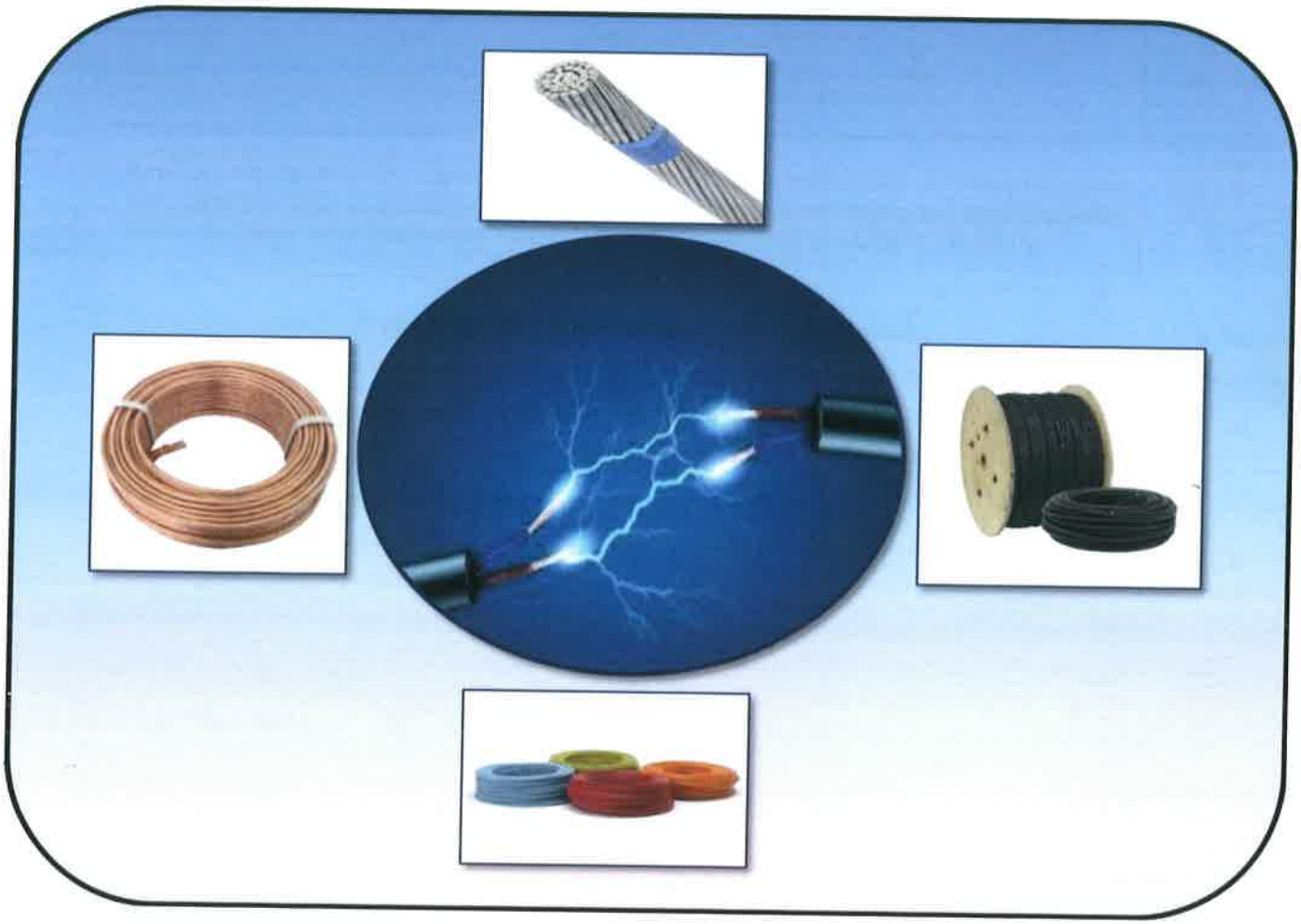

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
5 Avril 2019

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2019

S O M M A I R E

	Page
A. Direction de SICABLE.	3
B. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 Avril 2019.	4
C. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration & rapport joint du Président visé aux articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 05.4.2019.	5 à 18
D. Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire.	19 à 20
E. Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.	21 à 24
G. Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes.	

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2019

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ✓ Monsieur **Jordi CALVO** (Président)
- ✓ Monsieur **Frédéric TAILHEURET** (Directeur Général)
- ✓ Monsieur **Victor DELCHAN OUEDRAOGO**
- ✓ Société **PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE**
  (ayant pour représentant permanent Madame Florence YVAN-MOUEZA)
- ✓ Monsieur **Daniele MAZZARELLA**
- ✓ Monsieur **Jacques BERDALA**

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les titulaires

ERNST & YOUNG

ECR INTERNATIONAL

Les suppléants

GRANT THORTON

SIGECO

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2019

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2018, et du Rapport joint du Président ;

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes ;

3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de chacune des dites conventions.

4. Approbation des comptes annuels clos le 31.12.2018, et quitus aux Administrateurs ;

5. Affectation du résultat ;

6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2019 ;

7. Composition du Conseil d'Administration ;

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2019

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPORT JOINT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été régulièrement convoqués et nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous présentons tout d'abord le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et l'exercice clos le 31.12.2018, et le rapport joint du Président du Conseil d'Administration à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été régulièrement convoqués et nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous présentons tout d'abord le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et l'exercice clos le 31.12.2018, et le rapport joint du Président du Conseil d'Administration à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

1. CONTEXTE DE L'ANNEE 2018

L'année 2018 a été marquée par plusieurs facteurs :

- La croissance mondiale selon l'OCDE a augmenté de 3.7% en 2018 et accroît la demande en matières premières ;

- La quasi-stabilité des cours du cuivre (+1% en moyenne sur l'année) et de l'aluminium (+3% en moyenne sur l'année) mais avec de fortes pointes au 1er semestre et des baisses au second semestre avec un cours du dollar en hausse ;

- La Côte d'Ivoire en 2018 a continué à afficher un rythme très soutenu de sa croissance : +7.4% selon la Banque Africaine de Développement (BAD), bien supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (3.1%), ce qui traduit la confiance des investisseurs et l'implication de l'Etat ivoirien ;

- Quelques rangs ayant été gagnés dans le classement « Doing Business », la Côte d'Ivoire a renforcé le niveau de confiance que lui accorde les investisseurs et bailleurs de fonds internationaux.

- Les défauts de liquidité habituels aggravés par le renforcement des contrôles par la BCEAO relatifs au rapatriement effectif des recettes d'exportation par les banques locales ont occasionné

d'importantes difficultés de paiement des fournisseurs étrangers et en conséquence ont fortement augmenté les frais financiers de transfert.

- Le développement des infrastructures d'Energie et de Télécommunication apparait comme un levier de croissance indispensable pour l'ensemble des pays de la sous-région. Il entraine dans son sillage des investisseurs privés régionaux ou internationaux dans les secteurs de l'industrie et de la construction. Tous ces secteurs sont consommateurs des produits fabriqués par Sicable, qui en s'appuyant sur son image de qualité et son appartenance au groupe leader mondial du secteur doit accroître ses parts de marchés.

- La mise en place en juillet du programme VOC de contrôle de conformités des produits importés en RCI a occasionné d'importantes perturbations dans le flux des intrants chez tous les importateurs, la disposition a été suspendue pour fluidifier les importations de fin d'année. Les modalités d'application si elles sont maintenues en l'état augmentent significativement les charges pour les importateurs, y compris pour les matières premières qui nous concernent.

- L'usine de Nexans CI est opérationnelle depuis le mois de juillet et a été officiellement inaugurée en début novembre 2018. La pression concurrentielle sur le marché local est augmentée avec une effet immédiat sur les prix.

2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

a. Les Produits : Activité commerciale et industrielle

Au niveau local

SICABLE maintient son Chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire : +2% soit 140 MCFA avec une hausse de 1% des volumes :

- Forte progression des produits Aluminium fabriqués 25% en volume et 22% en valeur
- Baisse des produits Cuivre (-11% en volume et -5% en valeur)

Pour les produits de négoce, l'augmentation s'élève à +5% en valeur

A l'exportation

En revanche, à l'Export, l'exercice 2018 enregistre une expansion avec +17 % en valeur sur la zone UEMOA et +23% en volume.

L'essentiel de cette hausse s'explique par la reprise des activités avec le Sénégal (+550 MCFA) et le Cameroun (+301 MCFA) suite au renforcement de notre présence commerciale sur ces marchés. En revanche, nous notons un ralentissement significatif sur le Burkina (-190 MCFA)

Au total, le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est établi à 13.290 millions de FCFA contre 12.477 millions de FCFA en 2017, en hausse de 7% notamment suite à l'augmentation des cours des métaux.

Sur le plan industriel, la production annuelle en tonnes a limité les ventes tout en se maintenant au même niveau que 2017.

b. Achats consommés - Charges

Remarque : Au 1er janvier 2018, le nouveau référentiel comptable SYSCOHADA Révisé a été mis en application. La mise en application de ce référentiel a nécessité une conversion du système comptable actuel ainsi que la préparation d'états financiers pro-forma selon le SYSCOHADA révisé.

Ces comptes pro-forma ont été établis au 31 décembre 2017 pour la préparation des états financiers de l'exercice 2018.
L'analyse d'impact de la réforme n'a pas révélé d'incidence significative sur l'exercice 2018.

Cependant, il implique un nouveau classement notamment des charges et la revue du plan comptable de la société.

Les Comptes 2017 qui vous sont présentés sont conformes aux dispositions du SYSCOHADA révisé

Matières premières

Les achats passent de 5 992 MCFA en 2017 à 7 344 MCFA en 2018

Compte tenu des variations de Stock, les consommations s'élèvent à 6 537 MCFA pour 6 357 MCFA en 2017

Il est à noter qu'en 2018, les cours des métaux, qui avaient entamé en novembre 2016, une remontée spectaculaire se sont stabilisés (en moyenne annuelle)

Les Autres postes de charges

- ✓ Les dépenses de transport augmentent de 7% suite à la croissance des exportations
- ✓ Les Services extérieurs augmentent de 9% suite à l'augmentation des cotisations Indemnités de Fin de Carrière (IFC) et des frais de missions commerciales dues à notre présence accrue sur les marchés à l'Export.
- ✓ Impôts & Taxes
  La variation de +16 MCFA provient essentiellement des impôts et taxes sur salaires
- ✓ Charges de Personnel

EFFECTIF AU 31/12	2018
Cadres	9
Agents de Maîtrise	25
Employés et ouvriers	44
TOTAL	**76**

ETP	2018
Intérimaires	37

La variation à la hausse de 57 MCFA s'explique par :
- Le recours au personnel journalier plus important suite au volume en hausse (+10 MCFA)
- Les recrutements effectués au cours de 2017 (en année pleine en 2018)
- Le recrutement commercial à l'Export.

- ✓ Les autres Achats baissent au total de 31 MCFA du fait du retard dans les approvisionnements en pièces de rechange (-70 MCFA) et de l'augmentation des achats de Tourets pour l'Export (+40 MCFA)
- ✓ Les autres charges augmentent de 103 MCFA dues principalement à la croissance de la provision de dépréciation des En-cours de production et des produits finis

c. Les amortissements et les provisions

Amortissements

Les dotations aux comptes d'amortissement sont en hausse de 17 MFCFA suite l'achat d'un chariot de manutention et de la mise en service de la version U9 de l'ERP X3.

Provisions

Risques Client

Pas de variation significative dans la provision des créances ordinaires, essentiellement constituée de créances douteuses anciennes.

Provisions pour Risques et Charges

Sicable maintient des provisions prudentes pour pallier à un niveau de risque cohérent avec son activité
Suite aux observations des Commissaires aux Comptes fin 2016, des provisions anciennes avaient été reprises en 2017 (principalement le risque sur le contrôle douanier de 2008 non notifié)

Le Résultat d'Exploitation s'établit à 607 MCFA contre 1 353 MCFA en 2017

Conclusion : Bilan 2018 de l'activité de SICABLE

Nous constatons une **baisse du Résultat d'exploitation de 746 MCFA entre 2017 et 2018** malgré la bonne tenue des marges sur le Négoce (+333 MCFA)

L'analyse que nous en faisons fait apparaitre une réelle difficulté à absorber les changements dans les effectifs de cadres et agents de maitrise opérés en 2017. Nous avons renouvelé le 1/3 de cette population soit dans l'objectif de mieux répondre aux objectifs de développement soit pour faire face à des départs.

Les difficultés d'intégration ainsi que la mise en place ont occasionné des diminutions de performance industrielle. Cela a eu un impact direct sur notre qualité de service, et par conséquence a limité les progressions de ventes qui étaient accessibles.

Nous avons travaillé durant la seconde partie de l'année pour recouvrer nos fondamentaux de performance industrielle, dans une contrainte de volume de production significatif et tout en garantissant la qualité des produits. Nous bénéficions des supports du groupe sur les aspects procédés de fabrication et ils ont été mis à contribution à plusieurs reprises en 2018.

Grâce à notre système de contrôle industriel nous avons une vision précise des axes d'améliorations, et avons déjà lancé les plans d'actions, qui devraient porter des résultats dès le 1er trimestre 2019.

La sécurisation de nos approvisionnements est également une donnée importante de la gestion de notre production. Nous avons dû nous adapter aux nouvelles dispositions du programme VOC qui a provoqué d'importants retards et perturbations dans la planification de la fabrication.

En parallèle à ces aspects opérationnels nous avons poursuivis nos efforts commerciaux, notamment à l'export en les concentrant sur 5 pays. Les premiers progrès actés en 2018 doivent être renforcés pour mieux équilibrer les ventes de Sicable dans un proche avenir.
Nous avons commencé à développer des synergies groupe afin d'enrichir notre offre et mieux valoriser nos activités.

d. Résultat Financier

Le résultat financier s'élève à 1.34 MCFA suite quelques escomptes obtenus

e. Résultat H.A.O (Hors Activités Ordinaires)

H.A.O: Provision pour fluctuation des cours (PFC)

SICABLE était admise à constituer une PFC sur les stocks de cuivre, inscrite au passif du bilan dans les comptes de provisions réglementées et fonds assimilés, en exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Suite aux différents avis juridiques et fiscaux, cette provision ne peut plus être admise et a donc été reprise à 100% en 2018 (314 MCFA)

Le Résultat net s'établit à 763 MCFA en 2018 contre 980 MCFA en 2017

f. Investissements

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2018 atteignent un niveau de 117.1 millions de FCFA, contre 90.9 millions de FCFA en 2017.
Les éléments essentiels concernent l'informatique pour 10 MCFA, un véhicule (20 MCFA en Crédit-bail) et de l'équipement industriel (85 MCFA)

g. Besoins en Fonds de roulement & Trésorerie

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Global

La capacité d'autofinancement se dégrade de 404 MCFA suite à la baisse de l'Excédent Brut d'Exploitation.

Suite au financement des investissements (117 MCFA), SICABLE dégage une insuffisance en Financement net global de 657 MCFA au 31/12/2018

- Clients : Le niveau des créances clients est stable
- Fournisseurs : l'augmentation s'élève à +974 MCFA par rapport à 2017 suite à la pénurie de devises en Côte d'Ivoire qui retardent nos paiements à nos fournisseurs étrangers, essentiellement le Groupe Prysmian (y compris les dividendes 2017 non réglés)
- Stocks : suite au recalcul des valeurs en stocks basé sur les dépenses réelles de 2018, la valeur des stocks a augmenté de 575 MCFA.

Trésorerie

La Trésorerie nette est stable par rapport au 31 décembre 2017 mais il convient de noter que les disponibilités immédiates ont baissé : Ce sont les valeurs à encaisser (Effets échus et non échus) qui sont bien supérieures à fin 2018 par rapport à fin 2017 (+732 MCFA).

3. PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2019

Notre secteur reste bien orienté aussi bien en Côte d'Ivoire que dans la sous-Région, que ce soit dans les segments des infrastructures d'Energie, de la construction et de l'industrie.

Le développement de l'accès à l'électricité à une plus grande part de la population ainsi que les besoins en Energie pour accompagner les politiques locales de transformation industrielle dopent les programmes institutionnels comme les projets privés.

Afin de répondre à cette demande en croissance constante, nous devons parvenir en 2019 à augmenter le volume de production de l'usine (+ 20%) tout en restaurant notre compétitivité.

C'est le point central de cette année, il repose sur notre capacité à rapprocher l'usine d'Abidjan des niveaux de performance des autres usines du Groupe, et à mieux exploiter la capacité industrielle renforcée en 2016.

L'autre axe prioritaire sera l'amélioration de la qualité de service et de la disponibilité des produits qui sont indispensables aux ventes et donc au développement de notre part de marché.

Dans ces deux axes un travail important d'accompagnement et de formation du personnel est déjà engagé avec le support du groupe et se poursuivra toute l'année.

En outre, le renforcement de notre présence à l'étranger doit se poursuivre afin d'augmenter la proportion de l'export dans nos ventes et réduire la dépendance vis-à-vis de la Côte d'Ivoire. Les résultats entrevus en 2018 sont encourageants et doivent être amplifiés.

Nous devons contribuer également au développement général du groupe en Afrique subsaharienne, en exploitant pleinement la gamme de produits et solutions du nouvel ensemble qui a renforcé sa position de leader depuis l'acquisition de General Cable en 2018.

Nous devons apprendre à gérer plus de complexité sur le plan commercial dans le cadre offert par la Région Prysmian Sud Europe et sa nouvelle Direction Export.
Sicable par sa présence locale et sa notoriété doit rapprocher ces offres des clients et les rendre effectives.

Les nouvelles normes, notamment en termes de valorisation des stocks, n'ont pas eu d'impact significatif comme la revue limitée de juin 2018 effectuée par les Commissaires aux Comptes l'a démontrée.

4. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 présentent un bénéfice net d'impôt de 762 719 881 FCFA (contre un bénéfice net au titre de l'exercice 2017 d'un montant de 980 205 997 FCFA) se décomposant comme suit :

-	Bénéfice d'exploitation	: +	607.549.388	FCFA
-	Résultat Financier	: +	1.344.864	FCFA
-	Résultat H.A.O.	: +	314.452.423	FCFA
-	Impôts sur les bénéfices	: -	160.626.794	FCFA
	Bénéfice net d'impôt	: +	762.719.881	FCFA

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat distribuable, constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 762.719.881 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 3.892.896.310 FCFA, soit une somme de 4.655.616.191 FCFA, comme suit :

- Dividendes bruts : 493 333 333 FCFA
- Affectation Compte « report à nouveau » : 4 162 282 858 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 83,33 FCFA.

Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 75 FCFA.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

L'article 547-1- de l'acte uniforme révisé dispose que, désormais, le rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, rend compte annuellement de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice.

Nous vous indiquons donc qu'au 31.12.2018, aucun salarié de SICABLE ne dispose d'actions inscrites sur le registre des titres nominatifs de SICABLE.

NB : la Société ne dispose pas des moyens lui permettant de faire le lien entre les nombreux actionnaires détenant des titres via la BRVM, au Flottant, et leur éventuelle qualité de salarié de la Société.

5. INDEMNITES DE FONCTION POUR L'EXERCICE 2019

En application des dispositions de l'article 17 bis de nos statuts, nous vous proposons de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant global brut des indemnités de fonction alloué au Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 (soit un montant brut de 700.000 FCFA par administrateur).

6. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1. Mandat d'Administrateur de M. Frédéric TAILHEURET

Le mandat d'Administrateur de M. Frédéric TAILHEURET vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Votre conseil d'Administration vous propose de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric TAILHEURET pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

.

6.2. Mandat d'Administrateur de M. Daniele MAZZARELLA

Le mandat d'Administrateur de M. Daniele MAZZARELLA vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Votre conseil d'Administration vous propose de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Daniele MAZZARELLA pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

7 RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront dans le cadre de leur mission sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Le rapport général sur les états financiers annuels ;

Note des Commissaires aux Comptes sur les évènements post-clôture : Un nouveau Contrôle fiscal portant sur les années 2015 et 2016 est en cours.

Nous vous demanderons de statuer sur les résolutions à titre ordinaire qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

RAPPORT JOINT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

Les articles 831-2 et 831-3 de l'acte Uniforme révisé, disposent que le Président du conseil d'Administration doit rendre compte, dans un rapport joint au rapport de gestion, de différentes informations :

I. Conseil d'Administration

* Composition du Conseil au 31.12.2018

Votre conseil d'Administration est composé ainsi :

- ✓ Monsieur Jordi CALVO (Président du Conseil d'Administration – Administrateur)
  Le mandat d'Administrateur de M. CALVO vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- ✓ Monsieur Frédéric TAILHEURET (Directeur Général– Administrateur)
  Le mandat d'Administrateur de M. TAILHEURET vient à échéance à l'issue de à l'issue de la présente Assemblée Générale.
- ✓ Monsieur Victor DELCHAN OUEDRAOGO – Administrateur
  Le mandat de M. DELCHAN OUEDRAOGO vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- ✓ Société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE– Administrateur
  (ayant pour représentant permanent Madame Florence YVAN-MOUEZA)
  Le mandat de la Société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- ✓ Monsieur Jacques BERDALA– Administrateur
  Le mandat de M. BERDALA vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- ✓ Monsieur Daniele MAZZARELLA. – Administrateur
  Le mandat d'Administrateur de M. MAZZARELLA vient à échéance à l'issue de à l'issue de la présente Assemblée Générale

* Limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général

Le Directeur Général, représentant légal de la Société, a été investi par le Conseil d'Administration des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Il exerce ces pouvoirs sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration et au Président du Conseil, et dans la limite de l'objet social.

Toutefois, le Directeur Général doit soumettre à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration la réalisation des opérations suivantes :

* achats, ventes, promesses, échanges ou apports de tous immeubles, fonds de commerce et actifs de la Société ;
* achats, promesses, prises ou cessions totales ou partielles de participations dans toute entreprise ou groupement quelconque ;
* tous changements dans la politique de lignes de crédit présentée lors du conseil d'administration qui a arrêté les comptes ;
* La constitution et/ou de l'octroi, avec faculté de substitution, de sûretés, cautions, avals ou garanties délivrés directement par SICABLE à des tiers (y compris à l'égard des Administrations fiscales et douanières), au-delà d'un plafond d'engagement fixé à 1.000.000.000 FCFA pour chaque opération.

*. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que nécessaire, sur la convocation de son Président. Le conseil ne délibère valablement que si la moitié, au moins, de ses membres est présente. Pour le calcul du quorum et de la majorité, sont réputés présents le ou les Membres du Conseil d'Administration qui participent au Conseil par des moyens de visioconférence et /ou téléconférence. Toutefois, en cas de participation d'administrateur(s) par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication, le conseil ne peut valablement délibérer qui si au moins un tiers des administrateurs est physiquement présent.
Les moyens de visioconférence et /ou téléconférence utilisés doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du Conseil.

La société SICABLE se réfère, lorsque cela est pertinent au regard de la situation de la Société, au Code Ivoirien de Gouvernance d'Entreprise et de Responsabilité Sociale édité en Février 2011 par le Centre Africain d'expertise en Gouvernance des Organisations (CAGO) basé A Abidjan II Plateaux, et principalement aux dispositions spécifiques applicables aux Sociétés cotées en Bourse.

Ainsi, le Conseil de SICABLE est composé d'Administrateurs aux compétences reconnues dans différents domaines tels qu'en matière Commerciale, Financière, Industrielle, qui connaissent parfaitement l'industrie du câble, et d'un ou plusieurs Administrateurs Indépendants.

* Rémunération totale et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire

Les Administrateurs ne bénéficient que des indemnités de fonction qui leur sont votées par l'Assemblée. Ils ont également droit aux frais engagés dans l'exercice de leur fonction.

Le Directeur Général dispose de la rémunération suivante : 1.639.800 FCFA net mensuel, ainsi que le remboursement des frais engagés dans le cadre de ses fonctions.

Les fonctions du Président du Conseil d'Administration, des Administrateurs et du Directeur Général Adjoint ne font pas l'objet d'une rémunération, de quelque nature que ce soit, en dehors de leur indemnité de fonction votée par l'Assemblée.

Les mandataires ne bénéficient d'aucun engagement pris par la Société à leur bénéfice, ni d'attribution de la propriété de titres de la Société d'une quelconque façon.

Principales règles arrêtées par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux :

SICABLE fait partie du Groupe PRYSMIAN, leader mondial des câbles électriques, et à ce titre, plusieurs Administrateurs de SICABLE sont des dirigeants du Groupe PRYSMIAN.

Il est d'usage dans le Groupe de ne pas accorder de rémunération spécifique notamment aux Dirigeants pour les fonctions qu'ils occupent dans d'autres Sociétés du Groupe, hormis pour le Directeur Général dont l'implication est par nature différentes de celle des autres Administrateurs.

Les Administrateurs de SICABLE disposent d'une indemnité de fonction votée par l'Assemblée, répartie à égalité entre les Administrateurs, mais d'aucun autre avantage.

Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice dans toute société par chacun des mandataires.

Votre Conseil d'Administration était composé en 2018 des Membres suivants, dont vous trouverez l'ensemble des mandats exercés durant l'exercice 2018 :

Monsieur Jordi CALVO (Président - Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. CALVO exercés durant l'exercice 2018 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination sociale	Forme juridique	Pays du siège social	
Sicable (Société Ivoirienne de Câbles)	SA	Cote d'Ivoire	Président du CA – Administrateur
Auto Câbles Tunisie	SA	Tunisie	Président du CA - Administrateur
Eurelectric Tunisie	SA	Tunisie	Président du CA – Administrateur
Prysmian Câbles Spain	SA	Espagne	Conseiller
Marmavil,	S.L.	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Draka Holding	S.L.	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Grupo General Cable Sistemas	S.L.	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Holdings	S.L.	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
GC Latin America Holdings	S.L.	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Investments, SGPS, Sociedade Unipessoal	S.A	Portugal	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Celcat, Energia e Telecomunicaçoes	SA	Portugal	Membre du Conseil d'Administration

Monsieur Frédéric TAILHEURET (Directeur Général - Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. TAILHEURET exercés durant l'exercice 2018 ont été les suivants :

- Directeur Général et Administrateur de la Société SICABLE (Société Ivoirienne de Câbles) – Cote d'Ivoire

Monsieur Victor DELCHAN OUEDRAOGO (Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. DELCHAN OUEDRAOGO exercés durant l'exercice 2018 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	pays du siège social	
Sicable	SA	Cote d'Ivoire	Administrateur Membre du Comité d'Audit
Bank of Africa	SA	Burkina Faso	Administrateur
SAGECI	SA	Côte D'Ivoire	Administrateur

Société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France, Administrateur, ayant pour représentant permanent Madame Florence YVAN-MOUEZA.

Les mandats et fonctions de Madame Florence YVAN-MOUEZA exercés durant l'exercice 2018 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination sociale	Forme juridique	pays du siège social	
Sicable (Société Ivoirienne de Câbles)	SA	Cote d'Ivoire	Représentant Permanent de Prysmian Câbles et Systèmes France – Administrateur
Prysmian Câbles et Systèmes France	SAS	France	Membre du Directoire
Draka Comteq France	SAS	France	Membre du Directoire
SILEC CABLE	SAS	France	Membre du Directoire
Eurelectric Tunisie	SA	Tunisie	Représentant Permanent de Prysmian Câbles et Systèmes France – Administrateur
General Cable Celcat, Energia e Telecomunicaçoes	SA	Portugal	Membre du Conseil d'Administration
Marmavil	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Draka Holding	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Prysmian Cables Spain	SA	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Holdings (Spain)	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
GC Latin America Holdings	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Grupo General Cable Sistemas	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration

Monsieur Daniele MAZZARELLA (Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. MAZZARELLA exercés durant l'exercice 2018 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Pays du siège social	
Sicable	SA	Cote d'Ivoire	Administrateur
Prysmian Cables et Systèmes France	SAS	France	Membre du Directoire
Draka Comteq France	SAS	France	Membre du Directoire

Draka Fileca	SAS	France	Directeur
Draka Paricable	SAS	France	Directeur
Prysmian (French) Holdings	SAS	France	Directeur Général
Silec Cable	SAS	France	Membre du Directoire
Draka France	SAS	France	Directeur Général
Eurelectric Tunisie	SA	Tunisie	Administrateur -
Draka Belgium	NV	Belgique	Membre du Conseil d'administration
Draka Cableteq USA	SA	USA	Director, Vice Président and Chief Financial Officer (jusqu'au 31.1.2018)
Draka Elevator Product	SA	USA	Director, Vice Président and Chief Financial Officer (jusqu'au 31.1.2018)
Draka Transport USA	SA	USA	Director, Vice Président and Chief Financial Officer (jusqu'au 31.1.2018)
Gulf Coast Downhole Technologies	LLC	USA	Director, Vice Président and Chief Financial Officer (jusqu'au 31.1.2018)
Prysmian Cables et Systems Canada	LLC	Canada	Director, Vice Président and Chief Financial Officer (jusqu'au 31.1.2018)
Prysmian Cables et Systems USA	LLC	USA	Director, Vice Président and Chief Financial Officer (jusqu'au 31.1.2018)
Prysmian Cables et Systems	LLC	USA	Director, Vice Président and Chief Financial Officer (jusqu'au 31.1.2018)
Prysmian Construction Services	SA	USA	Director, Vice Président and Chief Financial Officer (jusqu'au 31.1.2018)
Prysmian Cables y Sistemas de Mexico	S. de R.L	Mexique	Vice-presidente Finanzas (jusqu'en février 2018)
Prysmian Cables Spain	SA	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Marmavil	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Draka Holding	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Grupo General Cable Sistemas	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Holdings (Spain)	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
GC Latin America Holdings	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Italia	Srl	Italie	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Investments, SGPS, Sociedade Unipessoal	SA	Portugal	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Celcat, Energia e Telecomunicaçoes	SA	Portugal	Membre du Conseil d'Administration

Monsieur Jacques BERDALA

Les mandats et fonctions de M. BERDALA exercés durant l'exercice 2018 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination sociale	Forme juridique	Pays du siège social	
Sicable	SA	Cote d'Ivoire	Administrateur – Membre du Comité d'audit
Prysmian Câbles et Systèmes France	SAS	France	Membre du Directoire
Silec Cable	SAS	France	Membre du Directoire

Madame Nathalie JOUBERT

Les mandats et fonctions de Mme JOUBERT exercés durant l'exercice 2018 ont été les suivants :
- Directrice Générale Adjointe (non Administrateur) et Secrétaire du Conseil d'Administration de Sicable

II. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale.

Il n'existe aucune modalité particulière au sein de la Société SICABLE relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale.

III. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

L'objectif du contrôle interne mis en place dans la Société est d'assurer la conservation et l'optimisation de la valeur des actifs de la société et le management du risque.

Les procédures de contrôle interne doivent garantir que les activités et les actions visant l'amélioration des résultats soient réalisées dans le cadre :

- d'une meilleure efficience opérationnelle,
- de la conservation des actifs de la société,
- de la représentativité des informations.

Chaque processus est sous la responsabilité d'un Chef de service lui-même sous l'autorité d'un Cadre et chaque processus comporte des indicateurs suivis chaque mois
Les déviations par rapport à la norme fixée en début d'année sont analysées et font l'objet, le cas échéant de plans d'actions suivis eux-mêmes chaque mois par le Comité de Direction

Chaque mois, les niveaux de Chiffre d'affaires, marges et Tonnages sont présentés au Groupe ainsi que des prévisions à 3 mois. Les réalisations sont comparées aux prévisions et des Plans d'actions sont élaborés et suivis.

La conservation des actifs est assurée par la délégation de pouvoirs qui impose l'autorisation du Directeur Général pour toute cession d'actif immobilisé et il est procédé à 2 inventaires généraux par an.

La revue de Direction annuelle permet de valider ou de réviser les objectifs annuels et de faire le point sur les projets, achevés, en cours ou à démarrer

Le Comité d'Audit effectue périodiquement des vérifications, émet des recommandations et effectue un suivi de celles-ci
Après avoir mis en place une cartographie des risques Informatiques, SICABLE est en cours d'élaboration d'une cartographie générale des risques dans le cadre du processus d'obtention de la certification ISO 9001 Version 2015.

La Président Jordi CALVO

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2019

TEXTES DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2019

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport joint du Président, approuve ces rapports ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers, en prend acte.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte dudit rapport et, après que le bureau de l'Assemblée ait constaté que le quorum atteint par l'Assemblée pour cette Convention est de plus du quart des actions de la Société (recalculé sans tenir compte du nombre d'actions détenues par l'Actionnaire intéressé), approuve la convention d'assistance technique entre SICABLE et PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE conclue en date du 27.02.2009 qui y est mentionnée.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte dudit rapport et après que le bureau de l'Assemblée ait constaté que le quorum atteint par l'Assemblée pour cette Convention est de plus du quart des actions de la Société (recalculé sans tenir compte du nombre d'actions détenues par l'Actionnaire intéressé), approuve la convention de recouvrement par SICABLE pour le compte de PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France, d'une créance détenue par PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France sur l'Etat Ivoirien moyennant une commission fixée à 285.000 € (deux cent quatre-vingt-cinq mille euros).

Cette convention a été conclue en date du 22.12.2006 et est toujours en cours.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au Président, au Directeur Général, au Directeur Général Adjoint et à tous les Administrateurs.

Sixième résolution

L'Assemblée générale après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat net, constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 762.719.881 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 3.892.896.310 FCFA, soit une somme de 4.655.616.191 FCFA, comme suit :

- Dividendes bruts : 493 333 333 FCFA
- Affectation Compte « report à nouveau » : 4 162 282 858 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 83,33 FCFA.

Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 75 FCFA.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant brut global des indemnités de fonction allouées, pour l'exercice 2019, au Conseil d'Administration.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Frédéric TAILHEURET pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

M. TAILHEURET a précisé qu'il satisfaisait aux conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de, Monsieur Daniele MAZZARELLA pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

M. MAZZARELLA a précisé qu'il satisfaisait aux conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat

Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

BILAN AU 31 DECEMBRE N

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCEITE IVOIRIENNE DE CABLES — Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 15

N° d'identification fiscale : 7502029 ; Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Note	EXERCICE au 31/12/ N			EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT/DEPREC.	NET	NET
AD	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**	3	**81 071 933**	**65 225 820**	**15 846 113**	**25 439 507**
AE	Frais de recherche et de développement		5 979 768		5 979 768	
AF	Brevets, licences, logiciels et droits assimilés		75 092 165	65 225 820	9 866 345	25 439 507
AG	Fonds commercial et droit au bail					
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	3	**4 017 216 347**	**3 317 196 646**	**700 019 701**	**681 826 435**
AJ	Terrains (1) dont Placement en net					
	Bâtiments(1) dont Placement en net		520 297 081	514 478 535	5 818 546	24 361 582
AK						
AL	Aménagements, agencements et installations		307 540 388	256 806 200	50 734 188	40 083 034
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		3 154 969 072	2 541 603 486	613 365 586	617 381 819
AN	Matériel de transport		34 409 806	4 308 425	30 101 381	
AP	**Avances et acomptes versés sur immobilisations**	3				
AQ	**IMMOBILISATIONS FINANCIERES**	4	**39 471 003**		**39 471 003**	**39 471 003**
AR	Titres de participation					
AS	Autres immobilisations financières		39 471 003		39 471 003	39 471 003
AZ	**TOTAL ACTIF IMMOBILISE**		**4 137 759 283**	**3 382 422 466**	**755 336 817**	**746 736 945**
BA	**ACTIF CIRCULANT HAO**	5	0		0	
BB	**STOCKS ET ENCOURS**	6	4 645 064 465	591 111 455	4 053 953 010	3 005 575 744
BG	**CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES**					
BH	Fournisseurs avances versées	17	165 994 823		165 994 823	177 418 243
BI	Clients	7	4 348 811 794	395 995 572	3 952 816 222	3 443 985 678
BJ	Autres créances	8	236 111 567	1 348 000	234 763 567	200 587 439
BK	**TOTAL ACTIF CIRCULANT**		**9 395 982 649**	**988 455 027**	**8 407 527 622**	**6 827 567 104**
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10	1 642 982 774		1 642 982 774	910 611 385
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	2 349 267 776		2 349 267 776	3 090 188 247
BT	**TOTAL TRESORERIE ACTIF**		**3 992 250 550**		**3 992 250 550**	**4 000 799 632**
BU	Ecart de conversion -Actif	12				
BZ	**TOTAL GENERAL**		**17 525 992 482**	**4 370 877 493**	**13 155 114 989**	**11 575 103 681**

BILAN AU 31 DECEMBRE N

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCEITE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) :

Réf.	PASSIF	Notes	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	740 000 000	740 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14		
CE	Ecarts de réévaluation	3C		
CF	Réserves indisponibles	14	148 000 000	148 000 000
CG	Réserves libres	14	375 547 661	375 547 661
CH	Report à nouveau (- ou +)	14	3 892 896 310	3 570 461 513
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		**762 719 881**	**980 205 997**
CL	Subventions d'investissement (1)	15		
CM	Provisions réglementées	15		314 452 423
CP	**TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES**		**5 919 163 852**	**6 128 667 594**
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16		
DB	Dettes de location acquisition	16	18 594 006	
DC	Provisions pour risques et charges	16	2 045 849 559	1 871 020 338
DF	**TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES**		**2 064 443 565**	**1 871 020 338**
DG	**TOTAL RESSOURCES STABLES**		**7 983 607 417**	**7 999 687 932**
DH	Dettes circulantes HAO	5	25 039 138	2 500 221
DI	Clients, avances reçues	7	1 296 876 259	851 030 444
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	2 876 536 555	1 357 656 063
DK	Dettes fiscales et sociales	18	570 944 493	860 949 861
DM	Autres dettes	19	402 111 127	503 279 160
DN	Risques provisionnés	19		
DP	**TOTAL PASSIF CIRCULANT**		**5 171 507 572**	**3 575 415 749**
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20		
DT	**TOTAL TRESORERIE PASSIF**			
DV	Ecat de convertion-Passif	12		
DZ	**TOTAL GENERAL**		**13 155 114 989**	**11 575 103 681**

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fis 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE N

Réf.	LIBELLES			Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
					NET	NET
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	4 217 637 324	3 699 871 299
RA	Achats de marchandises		-	22	3 506 515 496	3 043 262 497
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	-249 137 356	-140 776 351
XA	**MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)**				960 259 184	797 385 153
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	9 018 506 865	8 725 442 726
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	54 850 000	51 441 900
TD	Produits accessoires	D	+	21		
XB	**CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)**				**13 290 994 189**	**12 476 755 925**
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6	141 699 875	601 907 774
TF	Production immobilisée			21		2 180 100
TG	Subventions d'exploitation			21		
TH	Autres produits		+	21	739 217 972	786 645 361
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	7 343 655 521	5 992 280 584
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	-806 509 138	365 441 846
RE	Autres achats		-	22	572 353 560	603 012 967
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	-4 045 831	-75 416 228
RG	Transports		-	23	133 775 625	124 946 745
RH	Services extérieurs		-	24	1 075 744 152	990 590 925
RI	Impôts et taxes		-	25	83 500 384	67 954 078
RJ	Autres charges		-	26	622 238 798	519 157 462
XC	**VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB)+(somme TE à RJ)**				**1 893 820 825**	**2 377 034 635**
RK	Charges de personnel		-	27	977 875 877	921 193 781
XD	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)**			28	**915 944 948**	**1 455 840 854**
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28		910 443 370
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C & 28	308 395 560	1 013 053 974
XE	**RESULTAT D'EXPLOITATION (XD + TJ + RL)**				**607 549 388**	**1 353 230 250**
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	1 882 910	4 450 913
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28		
TM	Transferts de charges financières		+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	538 046	
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C & 28		
XF	**RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)**				**1 344 864**	**4 450 913**
XG	**RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF)**				**608 894 252**	**1 357 681 163**
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D		
TO	Autres produits HAO		+	30	314 452 423	
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D		
RP	Autres charges HAO		-	30		79 316 666
XH	**RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)**				**314 452 423**	**-79 316 666**
RQ	Participation des travailleurs		-	30		
RS	Impôts sur le résultat		-		160 626 794	298 158 500
XI	**RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)**				**762 719 881**	**980 205 997**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCEITE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : BP ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

Réf.	LIBELLES		Notes	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	**Trésorerie au 1er Janvier**	A		**4 000 799 632**	**3 682 406 770**
	Trésorerie actif (N-1) -Trésorerie passif (N-1)				
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
FA	Capacité d'Autofinancement Global (CAFG)			756 663 018	1 162 133 267
FB	- Actif circulant HAO (1)			0	- 2 500 221
FC	- Variation des stocks			1 048 377 266	472 461 048
FD	- Variation des créances			531 583 252	550 600 162
FE	+ Variation du passif circulant (1)			1 571 052 685	596 616 472
	Variation du BF lié aux activités opérationnelle				
	(FB + FC + FD + FE) : - 8 907 833				
ZB	**Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)**	B		**747 755 185**	**738 188 750**
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements				
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			- 19 652 232	26 997 625
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles			136 779 305	63 762 234
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			-	147 140
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			-	-
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières			-	-
ZC	**Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)**	C		- **117 127 073**	- **90 906 999**
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres				
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			-	-
FL	+ Subventions d'investissement reçues			-	-
FM	- Prélèvements sur le capital			-	-
FN	- Dividendes versés			657 771 200	328 888 889
ZD	**Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres (somme FK à FN)**	D		- **657 771 200**	- **328 888 889**
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers				
FO	+ Emprunts			-	-
FP	+ Autres dettes financières			20 000 000	-
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières			1 405 994	-
ZE	**Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers (somme FO à FQ)**	E		**18 594 006**	-
ZF	**Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D + E)**	F		- **639 177 194**	- **328 888 889**
ZG	**VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B + C + F)**	G		- **8 549 082**	**318 392 862**
ZH	**Trésorerie nette au 31 décembre (G + A)**	H		**3 992 250 550**	**4 000 799 632**
	Contrôle Trésorerie actif N - Trésorerie passif N - 1				

(1) à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation de créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues)

Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE)

Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2018

ECR International, S.A.R.L.
Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14
01 BP 4050 Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

ECR International, S.A.R.L.
Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14
01 BP 4050 Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne de Câbles, S.A.
SICABLE
Zone industrielle de Vridi
15 BP 35
Abidjan 15

Le 21 mars 2019

Aux actionnaires de la Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de FCFA 13.155.114.989 et un bénéfice de l'exercice de FCFA 762.719.881.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous

incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 des notes annexes aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 portant sur le changement de référentiel comptable.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de l'exercice écoulé. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent les points clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport.

Evaluation des provisions liées aux garanties sur les produits vendus

Au 31 décembre 2018, les provisions liées aux garanties sur les produits vendus s'élèvent à FCFA 2,038 milliards. Ces provisions sont destinées à couvrir les risques de retour de produits vendus dont le bon fonctionnement est garanti par la société. Comme décrit dans la note 28 des notes annexes, la provision est estimée sur la base des résultats des tests effectués, des coûts variables de production incluant la valeur des métaux et des taux de reprise appliqués en fonction des produits finis. Les provisions sont basées sur les données empiriques et ajustées des risques de retour identifiés au cours de l'exercice.

Nous avons considéré ce point comme un point clé de l'audit parce que les changements dans les hypothèses peuvent influer significativement sur le niveau des provisions comptabilisées dans les états financiers.

Nous avons obtenu une compréhension du processus de garantie, évalué la conception et effectué des tests de contrôles dans ce domaine. Nous avons apprécié la pertinence de la méthodologie de SICABLE, évalué et testé les données de base des hypothèses utilisées pour la détermination des provisions.

Evaluation de la consommation de matières premières

Au 31 décembre 2018, les comptes enregistrent des stocks de matières premières et de produits finis d'une valeur de FCFA 3.490 millions, soit 26% du total des actifs de la société.

En raison du caractère significatif du stock de matières premières et de produits finis pour l'activité de votre société, des risques d'erreurs associés aux jugements et estimations utilisées par la société pour la détermination du volume des déchets par rapport aux standards de production, l'évaluation de la consommation de matières premières sur l'exercice 2018 a été considérée comme un point clé de l'audit. La note 6 décrit l'approche utilisée par la société pour apprécier l'évaluation des consommations de matières premières.

Les diligences ci-après ont été mises en œuvre :

- prise de connaissance et revue de la cohérence des standards de consommation fixés par SICABLE, le cas échéant vérification de leur correcte application aux productions de l'exercice en effectuant le rapprochement des standards de consommation avec les consommations de matières premières enregistrées en charges ;

- analyse de la justification des écarts d'une part, par la corroboration avec la surconsommation longitudinale et dimensionnelle, et d'autre part, par l'évaluation des déchets issus de la production.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

II. Vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers annuels).

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.
Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptes

ECR International, S.A.R.L.

Charles Aïé
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Arlette Ines Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée

ANNEXE : 1 PORTANT RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes ;

- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;

- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;

- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règle en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;

- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons a eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;

- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ANNEXE : 2

FICHE R1

FICHE D'IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES** Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15** **BP** **35** **ABIDJAN** **15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

ZA EXERCICE COMPTABLE : DU **01/01/2018** AU **31/12/2018**

ZB DATE D'ARRETE EFFECTIF DES COMPTES : **14/01/2019**

ZC EXERCICE PRECEDENT CLOS LE : **31/12/2017** DUREE EXERCICE PRECEDENT EN MOIS : **12**

ZD **10** (Greffe) **CI-ABJ-1995-B-16137** (N° Registre du Commerce) — **NEANT** (N° répertoire des entreprises)

ZE **012317M** (N° de caisse sociale) — **41277S** (N° Code Importateur) — **O24001** (Code activité principale)

ZF **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES** (Désignation de l'entreprise) — **SICABLE** (Sigle)

ZG **21 21 35 35** (N° de téléphone) — **21 21 35 45** (N° de télécopie) — **15** (Code) **35** (Boîte Postale) **ABIDJAN** (Ville)

ZH **ABIDJAN** **Côte d'Ivoire**

Adresse géographique complète (Immeuble, rue, quartier, ville, pays)

ZI **FABRICATION DE CABLES ELECTRIQUES** — % capac. prod. util.

Désignation précise de l'activité principale exercée par l'entreprise

NATHALIE JOUBERT DIRECTRICE FINANCIER 15 BP 35 ABIDJAN 15 TEL 225 21 21 35 35

Nom, adresse et qualité de la personne à contacter en cas de demande d'informations complémentaires.

Nom du professionnel salarié de l'entreprise ou
Nom, adresse et téléphone du cabinet comptable ou du professionnel INSCRIT A L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES ET DES COMPTABLES AGREES ayant établi les états financiers.

ERNST & YOUNG 01 BP 1361 ABIDJAN 01

ECR INTERNATIONAL 04 BP 4050 ABIDJAN 04

Noms et adresses du ou des commissaires aux comptes

Etats financiers certifiés (cocher la case) : ☐ Non assujettie ☐ Non, (refus) ☐ Oui avec réserves ☒ Oui sans réserves

Etats financiers approuvés par l'Assemblée Générale (cocher la case) : ☐ Non assujettie ☐ Non ☐ Oui

NATHALIE JOUBERT

Nom du signataire des états financiers

DIRECTEUR FINANCIER

Qualité du signataire des états financiers

11-mars-19

Date de signature

Signature

Domiciliations bancaires :

Banque :	Numéro de compte
SGBCI VRIDI	CI0080111601163049994782
BICICI	C10060156100000190000194 9
BOA	C103201001 00108694000 12
ECOBANK	C105901010 121203149601 08

FICHE R2

nomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES — Sigle usuel : SICABLE

resse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

d'identification fiscale : 7502029 Z — Exercice clos le : 31/12/2018 — Durée (en mois) : 12

	Forme juridique ([1]) :	0 1	Contrôle de l'entreprise (cocher la case)	
	Régime fiscal ([1]) :	1	ZQ Entreprise sous contrôle public	
	Pays du siège social ([1]) :	0 3	ZR Entreprise sous contrôle privé national	
	Nombre d'établissements dans le pays :	0 1	ZS Entreprise sous contrôle privé étranger	X
	Nombre d'établissements hors du pays pour lesquels une comptabilité distincte est tenue :	0 0		
	Première année d'exercice dans le pays :	1 9 7 7		

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Désignation de l'activité ([2])	Code nomenclature d'activité ([1])	Chiffre d'affaires HT (CA HT) (3) ou Valeur Ajoutée (VA)	% activité dans le CA HT ou la VA
FABRICATION DE CABLES ELECTRIQUES	0 2 4 0 0 1	13 290 994 189	100
Divers			
	TOTAL	13 290 994 189	100

([1]) NOTE 34

([2]) Lister de manière précise les activités dans l'ordre décroissant du C. A. HT, ou de la valeur ajoutée (V. A.).

(3) Rayer la mention inutile (utiliser de préférence la V. A.).

FICHE R3

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

DIRIGEANTS ([1])

Nom	Prénoms	Qualité	N° d'identification fiscale	Adresse (BP, ville, pays)
CALVO	Jordi	Président		Espagne
TAILHEURET	Fréderic	DG		Côte d'Ivoire
JOUBERT	Nathalie	DGA		Abidjan

([1]) Dirigeants = Président Directeur Général, Directeur Général, Administrateur Général, Gérant, Autres.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Prénoms	Qualité	Adresse (BP, ville, pays)
CALVO	Jordi	Président	Espagne
TAILHEURET	Frédéric	DG	Côte d'Ivoire
PRYSMIAN	Cables et Systemes	Administrateur	France
OUEDRAOGO	Delchan	Administrateur	France
MAZZARELLA	Daniele	Administrateur	France
BERDALA	Jacques	Administrateur	France

FICHE R4

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

FICHE RECAPITULATIVE DES NOTES ANNEXES PRESENTEES (1)

NOTES	INTITULES	A	N/A
NOTE 1	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	A	
NOTE 2	INFORMATIONS OBLIGATOIRES	A	
NOTE 3A	IMMOBILISATION BRUTE	A	
NOTE 3B	BIENS PRIS EN LOCATION ACQUISITION	A	
NOTE 3C	IMMOBILISATIONS : AMORTISSEMENTS	A	
NOTE 3D	IMMOBILISATIONS : PLUS-VALUES ET MOINS VALUE DE CESSION	A	
NOTE 3E	INFORMATIONS SUR LES REEVALUTATIONS EFFECTUEES PAR L'ENTITE	A	
NOTE 3F	TABLEAU D'ETALEMENT DES CHARGES IMMOBILISEES	A	
NOTE 4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A	
NOTE 5	ACTIF CIRCULANT HAO	A	
NOTE 6	STOCKS ET ENCOURS	A	
NOTE 7	CLIENTS PRODUITS A RECEVOIR	A	
NOTE 8	AUTRES CREANCES	A	
NOTE 9	TITRES DE PLACEMENT	A	
NOTE 10	VALEURS A ENCAISSER	A	
NOTE 11	DISPONIBILITES	A	
NOTE 12	ECARTS DE CONVERSION	A	
NOTE 13	CAPITAL : VALEUR NOMINALE DES ACTIONS OU PARTS	A	
NOTE 14	PRIMES ET RESERVES	A	
NOTE 15A	SUBVENTIONS ET PROVISIONS REGLEMENTEES	A	
NOTE 15B	AUTES FONDS PROPRES	A	
NOTE 16A	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILES	A	
NOTE 16B	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE	A	
NOTE 16B bis	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTURIALE)	A	
NOTE 16C	ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	A	
NOTE 17	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	A	
NOTE 18	DETTES FISCALES ET SOCIALES	A	
NOTE 19	AUTES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME	A	
NOTE 20	BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE	A	
NOTE 21	CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	A	
NOTE 22	ACHATS	A	
NOTE 23	TRANSPORTS	A	
NOTE 24	SERVICES EXTERIEURS	A	
NOTE 25	IMPOTS ET TAXES	A	
NOTE 26	AUTRES CHARGES	A	
NOTE 27A	CHARGES DE PERSONNEL	A	
NOTE 27B	EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR	A	
NOTE 28	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN	A	
NOTE 29	CHARGES ET REVENUS FINANCIERS	A	
NOTE 30	AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO	A	
NOTE 31	REPARTITION OU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DEERNIERS EXERCICES	A	
NOTE 32	PRODUTION DE L'EXERCICE	A	
NOTE 33	ACHATS DESTINES A LA PRODUCTION	A	
NOTE 34	FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS	A	
NOTE 35	LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES	A	
NOTE 36	TABLES DES CODES	A	

(1) Les Notes non documentées ne doivent pas être jointes aux états financiers. Leur contenu peut être amélioré par les entités.

A : Applicable N/A : Non applicable

Par exemple pour une entité qui n'a pas de stocks et encours, elle doit cocher à l'intersection ('ligne NOTE 6' & 'colonne N/A')

BILAN AU 31 DECEMBRE N

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES** Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 15

N° d'identification fiscale : 7502029 ; Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Note	EXERCICE au 31/12/ N			EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT/DEPREC.	NET	NET
AD	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**	3	**81 071 933**	**65 225 820**	**15 846 113**	**25 439 507**
AE	Frais de recherche et de développement		5 979 768		5 979 768	
AF	Brevets, licences, logiciels et droits assimilés		75 092 165	65 225 820	9 866 345	25 439 507
AG	Fonds commercial et droit au bail					
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	3	**4 017 216 347**	**3 317 196 646**	**700 019 701**	**681 826 435**
AJ	Terrains (1) dont Placement en net					
	Bâtiments(1) dont Placement en net		520 297 081	514 478 535	5 818 546	24 361 582
AK						
AL	Aménagements, agencements et installations		307 540 388	256 806 200	50 734 188	40 083 034
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		3 154 969 072	2 541 603 486	613 365 586	617 381 819
AN	Matériel de transport		34 409 806	4 308 425	30 101 381	
AP	**Avances et acomptes versés sur immobilisations**	3				
AQ	**IMMOBILISATIONS FINANCIERES**	4	**39 471 003**		**39 471 003**	**39 471 003**
AR	Titres de participation					
AS	Autres immobilisations financières		39 471 003		39 471 003	39 471 003
AZ	**TOTAL ACTIF IMMOBILISE**		**4 137 759 283**	**3 382 422 466**	**755 336 817**	**746 736 945**
BA	**ACTIF CIRCULANT HAO**	5	0		0	
BB	**STOCKS ET ENCOURS**	6	4 645 064 465	591 111 455	4 053 953 010	3 005 575 744
BG	**CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES**					
BH	Fournisseurs avances versées	17	165 994 823		165 994 823	177 418 243
BI	Clients	7	4 348 811 794	395 995 572	3 952 816 222	3 443 985 678
BJ	Autres créances	8	236 111 567	1 348 000	234 763 567	200 587 439
BK	**TOTAL ACTIF CIRCULANT**		**9 395 982 649**	**988 455 027**	**8 407 527 622**	**6 827 567 104**
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10	1 642 982 774		1 642 982 774	910 611 385
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	2 349 267 776		2 349 267 776	3 090 188 247
BT	**TOTAL TRESORERIE ACTIF**		**3 992 250 550**		**3 992 250 550**	**4 000 799 632**
BU	Ecart de conversion -Actif	12				
BZ	**TOTAL GENERAL**		**17 525 992 482**	**4 370 877 493**	**13 155 114 989**	**11 575 103 681**

BILAN AU 31 DECEMBRE N

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) :

Réf.	PASSIF	Notes	EXERCICE AU 31/12/N NET	EXERCICE AU 31/12/N-1 NET
CA	Capital	13	740 000 000	740 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14		
CE	Ecarts de réévaluation	3C		
CF	Réserves indisponibles	14	148 000 000	148 000 000
CG	Réserves libres	14	375 547 661	375 547 661
CH	Report à nouveau (- ou +)	14	3 892 896 310	3 570 461 513
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		762 719 881	980 205 997
CL	Subventions d'investissement (1)	15		
CM	Provisions réglementées	15		314 452 423
CP	**TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES**		**5 919 163 852**	**6 128 667 594**
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16		
DB	Dettes de location acquisition	16	18 594 006	
DC	Provisions pour risques et charges	16	2 045 849 559	1 871 020 338
DF	**TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES**		**2 064 443 565**	**1 871 020 338**
DG	**TOTAL RESSOURCES STABLES**		**7 983 607 417**	**7 999 687 932**
DH	Dettes circulantes HAO	5	25 039 138	2 500 221
DI	Clients, avances reçues	7	1 296 876 259	851 030 444
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	2 876 536 555	1 357 656 063
DK	Dettes fiscales et sociales	18	570 944 493	860 949 861
DM	Autres dettes	19	402 111 127	503 279 160
DN	Risques provisionnés	19		
DP	**TOTAL PASSIF CIRCULANT**		**5 171 507 572**	**3 575 415 749**
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20		
DT	**TOTAL TRESORERIE PASSIF**			
DV	Ecat de convertion-Passif	12		
DZ	**TOTAL GENERAL**		**13 155 114 989**	**11 575 103 681**

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fis: 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE N

Réf.	LIBELLES			Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
					NET	NET
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	4 217 637 324	3 699 871 299
RA	Achats de marchandises		-	22	3 506 515 496	3 043 262 497
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	-249 137 356	-140 776 351
XA	**MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)**				960 259 184	797 385 153
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	9 018 506 865	8 725 442 726
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	54 850 000	51 441 900
TD	Produits accessoires	D	+	21		
XB	**CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)**				**13 290 994 189**	**12 476 755 925**
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6	141 699 875	601 907 774
TF	Production immobilisée			21		2 180 100
TG	Subventions d'exploitation			21		
TH	Autres produits		+	21	739 217 972	786 645 361
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	7 343 655 521	5 992 280 584
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	-806 509 138	365 441 846
RE	Autres achats		-	22	572 353 560	603 012 967
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	-4 045 831	-75 416 228
RG	Transports		-	23	133 775 625	124 946 745
RH	Services extérieurs		-	24	1 075 744 152	990 590 925
RI	Impôts et taxes		-	25	83 500 384	67 954 078
RJ	Autres charges		-	26	622 238 798	519 157 462
XC	**VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB)+(somme TE à RJ)**				**1 893 820 825**	**2 377 034 635**
RK	Charges de personnel		-	27	977 875 877	921 193 781
XD	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)**			28	**915 944 948**	**1 455 840 854**
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28		910 443 370
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C & 28	308 395 560	1 013 053 974
XE	**RESULTAT D'EXPLOITATION (XD + TJ + RL)**				**607 549 388**	**1 353 230 250**
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	1 882 910	4 450 913
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28		
TM	Transferts de charges financières		+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	538 046	
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C & 28		
XF	**RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)**				**1 344 864**	**4 450 913**
XG	**RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF)**				**608 894 252**	**1 357 681 163**
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D		
TO	Autres produits HAO		+	30	314 452 423	
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D		
RP	Autres charges HAO		-	30		79 316 666
XH	**RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)**				**314 452 423**	**-79 316 666**
RQ	Participation des travailleurs		-	30		
RS	Impôts sur le résultat		-		160 626 794	298 158 500
XI	**RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)**				**762 719 881**	**980 205 997**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES — Sigle usuel : SICABLE

Adresse : BP ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z — Exercice clos le : 31/12/2018 — Durée (en mois) : 12

Réf.	LIBELLES		Notes	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	**Trésorerie au 1er Janvier**	A		**4 000 799 632**	**3 682 406 770**
	Trésorerie actif (N-1) -Trésorerie passif (N-1)				
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
FA	Capacité d'Autofinancement Global (CAFG)			756 663 018	1 162 133 267
FB	- Actif circulant HAO (1)			0	- 2 500 221
FC	- Variation des stocks			1 048 377 266	472 461 048
FD	- Variation des créances			531 583 252	550 600 162
FE	+ Variation du passif circulant (1)			1 571 052 685	596 616 472
	Variation du BF lié aux activités opérationnelle				
	(FB + FC + FD + FE) : - 8 907 833				
ZB	**Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)**	B		**747 755 185**	**738 188 750**
	Flux de trésorerie provenant des activités d'Investissements				
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			- 19 652 232	26 997 625
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles			136 779 305	63 762 234
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			-	147 140
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			-	-
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières			-	-
ZC	**Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)**	C		**- 117 127 073**	**- 90 906 999**
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres				
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			-	-
FL	+ Subventions d'investissement reçues			-	-
FM	- Prélèvements sur le capital			-	-
FN	- Dividendes versés			657 771 200	328 888 889
ZD	**Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres (somme FK à FN)**	D		**- 657 771 200**	**- 328 888 889**
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers				
FO	+ Emprunts			-	-
FP	+ Autres dettes financières			20 000 000	-
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières			1 405 994	-
ZE	**Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers (somme FO à FQ)**	E		**18 594 006**	-
ZF	**Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D + E)**	F		**- 639 177 194**	**- 328 888 889**
ZG	**VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B + C + F)**	G		**- 8 549 082**	**318 392 862**
ZH	**Trésorerie nette au 31 décembre (G + A)**	H		**3 992 250 550**	**4 000 799 632**
	Contrôle Trésorerie actif N - Trésorerie passif N - 1				

(1) à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation de créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues)

énomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

dresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 1
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :

LIBELLES	Note	MONTANT BRUT	SURETES REELLES		
			HYPOTHEQUE	NANTISSEMENT	GAGE/AUTRES
ettes financières et essources assimilées :					
mprunts obligataires onvertibles					
utres emprunts obligataires					
mprunts et dettes des tablissements de crédit					
utres dettes financières					
SOUS TOTAL (1)					
ettes de location-acquisition :					
ettes de crédit-bail immobilier					
ettes de crédit-ball mobilier					
ettes sur contrats de location-vente					
ettes sur contrats de location-acquisition					
SOUS TOTAL (2)					
ettes du passif circulant :					
ournisseurs et comptes attachés					
lients					
ersonnel					
écurité sociale et rganismes sociaux					
tat					
rganismes internationaux					
ssoclés et groupe					
réditeurs divers					
SOUS TOTAL (3)					
TOTAL (1) + (2) + (3)					

ENGAGEMENTS FINANCIERS :	ENGAGEMENTS DONNES	ENGAGEMENTS RECUS
Engagements consentis à des entreprises liées		
Primes de remboursement non échues		
Avals, cautions, garanties	300 000 000	
Hypothèques, nantissements, gages, autres		
Effets escomptés non échus		
Créances commerciales professionnelles cédées		
Abandons de créances conditionnels		
TOTAL	300 000 000	

l s'agit d'une caution douanes pour entrepôt fictif

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 2
INFORMATIONS OBLIGATOIRES

A - DECLARATION DE CONFORMITE AU SYSCOHADA

Les états financiers ont été établis conformément aux postulats et convention comptables admis par le Système Comptable OHADA en particulier le respect :
- de l'hypothèse de continuité de l'exploitation;
- du principe de la permanence des méthodes;
- de l'indépendance des exercices;
- de la règle de prudence;
- et conformément aux régles générales de présentation.

B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La méthode retenue pour l'évaluation des différents éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Amortissement: linéaires et calculés en fonction de la durée d'utilisation/vie de chaque catégorie d'immobilisations
Logiciels et Matériels informatiques: 2 ans
Matériel de transport: 4 ans et 5 ans
Matériel de bureau: 5 ans
Mobilier de bureau, matériel et outillage: 10 ans
Bâtiments: 33 & 20 ans
Stocks: Valorisés au FIFO (premier entré, premier sorti)

C - DEROGATION AUX POSTULATS ET CONVENTIONS COMPTABLES

Provision statistique client: calcul de dépréciation des créances liée au risque de non-recouvrement

Non échu	<1 mois	<2 mois	<3 mois	<6 mois	<1 an	>1 an
0,6%	0,6%	5%	5%	15%	30%	50%

Provision statistique stock: calcul de dépréciation des stocks à faible rotation ou obsolètes en fonction des taux de rotation et âge du stock; % rotation: Entre 6 et 12 mois: 40% et au-delà de 1 an: 100%
Provision d'indemnité de fin de carrière: contrat passé avec une société d'assurance pour réaliser et actualiser les calculs.
Provisions pour garantie données aux clients: L'évaluation se fait au prix de revient de fabrication/achat des produits livrés.

D -INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN, AU COMPTES DE RESULTAT ET AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

1. Changement de référentiel comptable (passage du SYSCOHADA au SYSCOHADA revisé)
Depuis le 1er janvier 2018, le SYSCOHADA revisé est entré en vigueur en Côte d'Ivoire. La mise en application de ce référentiel a nécessité une conversion de l'ancien système comptable ainsi que la préparation des comptes comparatifs 2017 en application des dispositions dy SYSCOHADA revisé pour le bilan d'ouverture des états financiers 2018.
Les comptes de l'exercice 2018 ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables de ce nouveau référentiel.

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 3B
BIENS PRIS EN LOCATION ACQUISITION

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / RUBRIQUES	NATURE DU CONTRAT (I ; M ; A) (1)	A	AUGMENTATIONS B			DIMINUTIONS C		D = A + B - C
		MONTANT BRUT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Acquisitions Apports Créations	Virements de poste à poste	Suite à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Cessions Scissions Hors service Règlements	Virements de poste à poste	MONTANT BRUT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Brevets, licences, logiciels et droits assimilés								
Fonds commercial et droit au bail								
Autres immobilisations incorporelles								
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Terrains								
Bâtiments								
Aménagements, agencements et installations								
Matériel, mobilier et actifs biologiques								
Matériel de transport	M		**20 000 000**			**1 405 994**		**18 594 006**
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS CORPORELLES			20 000 000			1 405 994		18 594 006
TOTAL GENERAL			**20 000 000**			**1 405 994**		**18 594 006**

(1) I : Crédit-bail immobilier ; M : Crédit-bail mobilier ; A : Autres contrats (dédoubler le poste si montants significatifs).

Cela concerne l'acquisition d'un véhicule par crédit-bail mobilier contracté auprès de la BICICI sur 48 mois

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 3C
IMMOBILISATIONS (AMORTISSEMENT)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / RUBRIQUES	A AMORTISSEMENTS CUMULES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	C DIMINUTIONS : Amortissements relatifs aux éléments sortis de l'actif	D = A + B - C CUMUL DES AMORTISSEMENTS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Frais de développement et de prospection				
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	52 726 320	12 499 500		65 225 820
Fonds commercial et droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52 726 320	12 499 500		65 225 820
Terrains hors immeuble de placement				
Terrains * immeuble de placement				
Bâtiments hors immeuble de placement	508 435 499	6 043 036		514 478 535
Bâtiments * immeuble de placement				
Aménagements, agencements et installations	250 539 354	6 266 846		256 806 200
Matériel, mobilier et actifs biologiques	2 448 038 930	104 448 532	10 883 976	2 541 603 486
Matériel de transport		4 308 425		4 308 425
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 207 013 783	121 066 839	10 883 976	3 317 196 646
TOTAL GENERAL		133 566 339	10 883 976	3 382 422 466
Total des Dotations de l'exercice		133 566 339		

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire
Durée de vie pratiquée:
LOGICIEL: 2 ans
Bâtiment: 20 ans
Agencements Bâtiment: 10 ans
Matériels, mobiliers et actifs biologiques: 5 et 10 ans
Matériels de transport: 4 et 5 ans

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 3D
IMMOBILISATIONS : PLUS-VALUES ET MOINS-VALUE DE CESSION

	MONTANT BRUT A	AMORTIS-SEMENTS PRATIQUES B	VALEUR COMPTABLE NETTE C = A - B	PRIX DE CESSION D	PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE E = D - C
Frais de développement et de prospection					
Brevets, licences, logiciels et droits similaires					
Fonds commercial et droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Bâtiments					
Aménagements, agencements et installations					
Matériel, mobilier et actifs biologiques	**10 883 976**	**10 883 976**			
Matériel de transport					
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**10 883 976**	**10 883 976**			
Titres de participation					
Autres immobilisations financières					
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL GENERAL	**10 883 976**	**10 883 976**			

Les cessions concernent des mises au rebut d'immobilisations complètement amorties

Dénomination sociale de l'entreprise :	SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES				Sigle usuel :	SICABLE	
Adresse :	15	BP	35	ABIDJAN		15	
N° d'identification fiscale :	7502029 Z	Exercice clos le :	31/12/2018	Durée (en mois) :	12		

NOTE 3E
INFORMATIONS SUR LES REEVALUATIONS EFFECTUEES PAR L'ENTITE

Nature et date des réévaluations :

NEANT

Eléments réévalués par postes du bilan	Montants coûts historiques	Amortissements supplémentaires
NEANT		

Méthode de réévaluation utilisée :

NEANT

Traitement fiscal de l'écart de réévaluation et des amortissements supplémentaires :

NEANT

Montant de l'écart incorporé au capital :	

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 4
IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Titres de participation						
Prêts et créances						
Prêt au personnel						
Créances sur l'état						
Titres immobilisés	30 470 000	30 470 000				30 470 000
Dépôts et cautionnements	9 001 003	9 001 003				9 001 003
Intérêts courus						
TOTAL BRUT	39 471 003	39 471 003				
Dépréciations titres de participation						
Dépréciations autres immobilisations						
TOTAL NET DE DEPRECIATION						

Liste des filiales et participations :

Dénomination sociale	Localisation (ville/pays)	% Détenu	Montant des capitaux propres	Résultat dernier exercice

Les titres immobilisés sont relatifs à l'emprunt spécial RCI 2,5% de 1995. La valeur nominale des titres émis est 10 000 FCFA. Il est remboursable en 40 ans et porte intérêt de 2,5%. Cet emprunt obligataire bénéficie de la garantie de l'état ivoirien.

Les dépôts et cautionnement concernent l'électricité usine, l'eau et le téléphone.

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 5
ACTIF CIRCULANT HAO

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Créances sur cessions d'immobilisations			
Prêts et créances			
TOTAL BRUT			
Dépréciations des créances HAO			
TOTAL NET DE DEPRECIATION			

DETTES CIRCULANTES HAO

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Fournisseurs d'investissements	**25 039 138**	**2 500 221**	**901,48%**
Fournisseurs d'investissements effets à payer			
Versements restant à effectuer sur titres de participation et titres Immobilisés non libérés			
Autres dettes hors activités ordinaires			
TOTAL	**25 039 138**	**2 500 221**	**901,48%**

La forte variation est relative à l'acquisition en fin d'année d'imprimantes à jet d'encre pour marquage des cables.

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 6
STOCKS ET EN COURS (1)

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Marchandises	858 559 937	790 690 294	8,58%
Matières premières et fournitures liées	957 007 124	578 393 202	65,46%
Autres approvisionnements	296 515 227	292 469 396	1,38%
Produits en cours	676 461 793	501 686 170	34,84%
Services en cours			
Produits finis	977 999 367	1 011 075 115	-3,27%
Produits intermédiaires			
Stocks en cours de route, en consignation ou en dépôt	878 521 017	269 358 088	226,15%
TOTAL BRUT STOCKS ET EN COURS	4 645 064 465	3 443 672 265	34,89%
Dépréciations des stocks	591 111 455	438 096 521	34,93%
TOTAL NET DE DEPRECIATION	591 111 455	438 096 521	34,93%

(1) Les stocks HAO seront inscrits dans l'actif circulant HAO que lorsque leur montant total est significatif (supérieur à 5 % du total de l'actif circulant)

La forte hausse des stocks de matières premières, des stocks en transit et des en-cours est consécutive à la préparation du traitement du carnet de commande du 1er trimestre 2019.

Quant aux dépréciations, la hausse constatée concerne essentiellement les non conformes de production et les rotations lentes de PF.

Les matières premières (Cuivre et Aluminium) prennent une part importante dans le processus de production de câbles. SICABLE a des taux normatifs de consommations de matières premières. Toutefois les consommations réelles peuvent différer des consommations normatives.

les analyses techniques effectuées sur l'outil de production permettent d'expliquer des écarts entre les quantités de matières réelles consommées et les consommations normatives telles que déterminées par les standards de SICABLE. Les déchets produits contribuent également à justifier les écarts identifiés entre les conso réelles et les conso normatives, en plus des surconsommations longitudinales et dimensionnelles.

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 7
CLIENTS

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Clients (hors réserves de propriété Groupe)	2 913 125 620	3 556 053 258	-18,08%	2 799 733 498	28 658 740	84 733 38
Clients effets à recevoir (hors réserves de propriété Groupe)						
Clients et effets à recevoir avec réserves de propriété						
Clients et effets à recevoir Groupe						
Créances sur cession d'immobilisations						
Clients effets escomptés et non échus	1 167 659 022			1 167 659 022		
Créances litigieuses ou douteuses	268 027 152	268 027 152				268 027 15
Clients produits à recevoir						
TOTAL BRUT CLIENTS	4 348 811 794	3 824 080 410	13,72%			
Dépréciations des comptes clients	395 995 572	380 094 732	4,18%	85 601 729		310 393 84
TOTAL NET DE DEPRECIATION	395 995 572	380 094 732	4,18%			
Clients, avances reçues hors groupe	122 054 082	23 515 197	419,04%	122 054 082		
Clients, avances reçues groupe						
Autres clients créditeurs	1 174 822 177	827 515 247	41,97%	933 745 177	241 077 000	
TOTAL CLIENTS CREDITEURS	1 296 876 259	851 030 444	52,39%			

La hausse des avances reçues des clients est principalement liée à des commandes exports.

L'augmentation des soldes des clients créditeurs provient de la hausse des consignations de tourets et des ristournes à accorder aux clients.

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 8
AUTRES CREANCES

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Personnel	121 883 076	133 539 310	-8,73%	121 883 076		
Organismes sociaux	3 167 364	3 605 962	-12,16%	3 167 364		
Etat et collectivités publiques	75 644 826	41 672 295	81,52%	75 644 826		
Organismes internationaux						
Apporteurs, associés et groupe						
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA						
Autres débiteurs divers		2 162 447	-100,00%			
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales						
Comptes de liaison charges et produits	35 416 301	20 955 425	69,01%	35 416 301		
Comptes de liaison des sociétés en participation						
TOTAL BRUT AUTRES CREANCES	236 111 567	201 935 439	16,92%			
Dépréciations des autres créances	1 348 000	1 348 000				1 348 000
TOTAL NET DE DEPRECIATION	1 348 000	1 348 000				

Les créances sur l'état concerne principalement le crédit de TVA, elles augmentent en raison de la hausse des importations de matières.

Les charges constatées d'avance augmentent de 69% en raison de facturation anticipée des prestations de publicité à effectuer sur 2019, et de l'assurance maladie des cadres

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 8A
TABLEAU D'ETALEMENT DES CHARGES IMMOBILISEES

Libellés	Frais d'établissement		Charges à répartir sur plusieurs exercices		Primes de remboursement des obligations	
Montant global à étaler au 1er janvier 2018						
Durée de l'étalement retenue						
Exercice 2018	Comptes	Montants	Comptes	Montants	Comptes	Montants
			NEANT			
Total exercice 2018						
Total exercice 2019						
Total exercice 2020						
Total exercice 2021						
Total exercice 2022						
TOTAL GENERAL						

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 9
TITRES DE PLACEMENT

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Titres de trésor et bons de caisse à court terme			
Actions			
Obligations			
Bons de souscription			
Titres négociables hors régions			
Intérêts courus			
Autres valeurs assimilés			
TOTAL BRUT TITRES			
Dépréciations des titres			
TOTAL NET DE DEPRECIATION			

NEANT

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 10
VALEURS A ENCAISSER

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Effets à encaisser			
Effets à l'encaissement	**1 642 982 774**	**910 611 385**	**80,43%**
Chèques à encaisser			
Chèques à l'encaissement			
Cartes de crédit à encaisser			
Autres valeurs à encaisser			
TOTAL BRUT VALEURS A ENCAISSER	**1 642 982 774**	**910 611 385**	**80,43%**
Dépréciations des valeurs à encaisser			
TOTAL NET DE DEPRECIATION	**1 642 982 774**	**910 611 385**	**80,43%**

Les effets à l'encaissement augmentent en raison de la hausse des créances facturées dont l'échéance est prévue sur les mois de janvier et février 2019

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 11
DISPONIBILITES

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Banques locales	**2 345 705 084**	**3 087 153 044**	**-24,02%**
Banques autres états région			
Banques, dépôt à terme			
Autres banques			
Banques intérêts courus			
Chèques postaux			
Autres établissements financiers			
Etablissements financiers intérêts courus			
Instrument de trésorerie			
Caisse	**3 562 692**	**3 035 203**	**17,38%**
Caisse électronique mobile			
Régles d'avances et virements accréditifs			
TOTAL BRUT DISPONIBILITES	**2 349 267 776**	**3 090 188 247**	**-23,98%**
Dépréciations			
TOTAL NET DE DEPRECIATION			

Les disponibilités sont en baisse en raison de la hausse des effets à l'encaissement, les échéances des factures intervenant subséquemment.

NB : Banques et intérêts courus et Etablissement financiers intérêts courus figurent dans cette rubrique en négatif si le compte principal attaché est débiteur.

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 12
ECART DE CONVERSION

Libellés	Devises	Montant en devises	Cours UML Année acquisition	Cours UML 31/12	Variation en valeur absolue
Ecarts de conversion actif : *détailler les créances et dettes concernées*					
					-
					-
					-
NEANT					-
					-
					-
					-
					-
Ecarts de conversion passif : *détailler les créances et dettes concernées*					
					-
					-
NEANT					-
					-
					-
					-
					-
					-

TRANSFERT DE CHARGE

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Transferts de charges d'exploitation : *détailler la nature des charges transférer*			
NEANT			
Transferts de charges financières : *détailler la nature des charges transférer*			
NEANT			

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 13

CAPITAL

Valeur nominale des actions ou parts : **125**

Nom et prénoms	Nationalité	Actions ou parts sociales	O ou ADP (1)	Nombre	Montant Total	Cessions ou remboursements en cours d'exercice
PRYSMIAN CABLES ET SYSTÈME France	23	Actions	O	**3 019 200**	**377 400 000**	
PRIVES (BRVM)	03	Actions	O	**2 900 800**	**362 600 000**	
		TOTAL		**5 920 000**	**740 000 000**	

(1) O : ordinaires, ADP sans droit de vote.

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 14
PRIMES ET RESERVES

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Prime d'apport			
Primes d'émission			
Prime de fusion			
Prime de conversion			
Autres primes			
TOTAL PRIMES			
Réserves légales	**148 000 000**	**148 000 000**	
Réserves statutaires			
Réserves de plus-value nettes à long terme			
Réserves d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants			
Autres réserves réglementaires			
TOTAL RESERVES INDISPONIBLES	**148 000 000**	**148 000 000**	
Réserves libres	**375 547 661**	**375 547 661**	
Report à nouveau	**3 892 896 310**	**3 570 461 513**	**9,03%**

La variation du report à nouveau est intervenu à la suite de l'affectation du résultat 2017 décidée au cours de de l'Assemblée générale ordinaire du 03 Avril 2018

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 15 A
TOTAL SUBVENTIONS ET PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellés	Note	Année N	Année N-1	Variation en valeur absolue	Variation en %	Régime fiscal	Échéances
Etat							
Régions							
Départements							
Communes et collectivités publiques décentralisées							
Entités publiques ou mixtes							
Entités et organismes privés							
Organismes internationaux							
Autres							
TOTAL SUBVENTIONS							
Amortissements dérogatoires							
Plus-value de cession à réinvestir							
Provision spéciale de réévaluation	3E						
Provisions réglementées relatives aux immobilisations							
Provisions réglementées relatives aux stocks			314 452 423	314 452 423	-100		2 017
Provisions pour investissement							
Autres provisions et fonds réglementées							
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES			314 452 423	314 452 423	-100		
TOTAL SUBVENTIONS ET PROVISIONS REGLEMENTEES			314 452 423	314 452 423	-100		

Cette provision est relative à l'application du decret n° 74-595 du 12 novembre 1974 portant agrément de la SICABLE en qualité d'entreprise prioritaire. La prescription ayant été atteinte, la provision a donc été reprise en totalité.

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 15 B
AUTRES FONDS PROPRES

Libellés	Note	Année N	Année N-1	Varlation en valeur absolue	Variation en %	Échéances
Titres participatifs						
Avances conditionnées						
Titres subordonnées à durée indéterminée (T.S.D.I)						
Obligations remboursables en actions (O.R.A)						
Autres						
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES						

(1) Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées,...) sur une ligne séparée est intercalée entre les rubriques " TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES" et "emprunts et dettes financières" si le montant des autres fonds propres est significatif.

NEANT

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15 Sigle usuel : SICABLE

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 16 A
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILES

Libellés	Année N	Année N-1	Varition en valeur absolu	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Emprunts obligataires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit							
Avances reçues de l'Etat							
Avances reçues et comptes courants bloqués							
Dépôts et cautionnements reçus							
ntérêts courus							
Avances assorties de conditions particulières							
Autres emprunts et dettes							
Dettes liées à des particpations							
Comptes permanents bloqués des établissements et succursales							
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES							
Crédit bail Immobilier							
Crédit bail mobilier	18 594 006		18 594 006		18 594 006		
Location vente							
ntérêts courus							
Autres dettes de location acquisition							
TOTAL DETTES DE LOCATION ACQUISITION	18 594 006		18 594 006		18 594 006		
Provisions pour litiges	7 550 984	7 550 984					
Provisions pour garantie données aux clients	2 038 298 575	1 863 469 354	174 829 221	9,38%	2 038 298 575		
Provisions pour pertes sur marchés à achèvement futur							
Provisions pour pertes de change							
Provisions pour impôts							
Provisions pour pensions et obligations assimilées							
Actif du régime de retraite							
Provisions pour restructuration							
Provisions pour amendes et pénalités							
Provisions de propre assureur							
Provisions pour démantèlement et remise en état							
Provisions de droits à déduction							
Autres provisions							
TOITAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 045 849 559	1 871 020 338	174 829 221	9,34%	2 038 298 575		

L'augmentation des provisions pour garantie donnée aux clients est consécutive au renchérissement des coûts variables de fabrication du fait de la hausse des cours métaux

La dette d'emprunt de crédit bail concerne l'acquisition d'un véhicule.

Prix TTC 20 000 000 FCFA
Nombre de loyers 48 mois
Loyer TTC 486 011 FCFA

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15 Sigle usuel : SICABLE

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 16B
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLE)

HYPOTHESES ACTUARIELLES		
Libellés	Année N	Année N-1
Taux d'augmentation des salaires		
Taux d'actualisation		
Taux d'inflation		
Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite (expérience passée)		
Probabilité d'être en vie à l'âge de départ à la retraite (table de mortalité)		
Taux de rendement effectif des actifs du régime		

VARIATION DE LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE AU COURS DE L'EXERCICE		
Libellés	Année N	Année N-1
Obligation au titre des engagements de retraite à l'ouverture		
Coût des services rendus au cours de l'exercice		
Coût financier		
Pertes actuarielles / (gain)		
Prestations payées au cours de l'exercice		
Coût des services passés		
Obligation au titre des engagements de retraite à la clôture		

ANALYSE DE SENSIBILITE DES HYPOTHESES ACTUARIELLES				
Libellés	Année N		Année N-1	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Dinimution
Taux d'actualisation (variation de .....%)				
Taux de progression des salaires (variation de...%)				
Taux de départ du personnel (variation de .. %)				

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 16B BIS
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

ACTIF/PASSIF NET COMPTABILISE AU TITRE DES REGIMES FINANCES		
Libellés	Année N	Année N-1
Valeur actuelle de l'obligation résultant de régimes financés		
Valeur actuelle des actifs affectés aux plans de retraite		
Excédent / Déficit de régime		

VALEUR ACTUELLE DES ACTIFS DU REGIME				
Libellés	Année N		Année N-1	
	Rendement attendu	Juste valeur des actifs	Rendement attendu	Juste valeur des actifs
Actions				
Obligations				
Autres				
TOTAL				

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15 Sigle usuel : SICABLE

N° d'Identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 16C
ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Libellés	Année N	Année N-1
Actif éventuel		
Litiges		
Passif éventuel		
Litiges		
Contrôle fiscal en cours		

Contrôle fiscal en cours

Depuis le 20 juillet 2018, la SICABLE fait l'objet d'une vérification générale portant sur l'ensemble de nos déclarations fiscales de la période 2015 à 2016. Dans le cadre de cette vérification, aucune notification provisoire de redressements n'a été transmise à ce jour afin d'évaluer et prendre en compte le risque qui en découle.

nomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

resse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 17
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
urnisseurs dettes en compte (hors groupe)	720 631 312	273 145 598	163,83%	697 923 546	853 514	21 854 252
urnisseurs effets à payer (hors groupe)						
urnisseurs dettes et effets à payer groupe	827 796 602	440 613 650	87,87%	827 796 602		
urnisseurs factures non parvenues (hors groupe)	467 914 303	309 835 952	51,02%	467 914 303		
urnisseurs factures non parvenues groupe	860 194 338	334 060 863	157,50%	860 194 338		
TAL FOURNISSEURS	2 876 536 555	1 357 656 063	111,88%	2 853 828 789	853 514	21 854 252
umisseurs, avances et acomptes (hors groupe)	165 994 823	177 418 243	-6,44%	165 994 823		
urnisseurs, avances et acomptes groupe						
tres fournisseurs débiteurs						
TAL FOURNISSEURS DEBITEURS	165 994 823	177 418 243	-6,44%	165 994 823		

renforcement des contrôles BCEAO relativement à la sortie des devises a contribué à rallonger les délais d'exécution des transferts en veur de nos principaux fournisseurs (Groupe) d'achats métaux et autres matières premières.

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'Identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 18
DETTES FISCALES ET SOCIALES

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Personnel avances et acomptes							
Personnel rémunérations dues	1 029 851	4 428 751	3 398 900	-76,75%			1 029 851
Autres personnel	95 377 383	88 858 387	6 518 996	7,34%	95 377 383		
Caisse de sécurité sociale	10 463 723	13 250 753	2 787 030	-21,03%	10 463 723		
Caisse de retraite	8 220 216		8 220 216		8 220 216		
Autres organismes sociaux	9 052 516	6 325 226	2 727 290	43,12%	9 052 516		
TOTAL DETTES SOCIALES	124 143 689	112 863 117	23 652 432	9,99%	123 113 838		1 029 851
Etat, impôts sur les bénéfices	385 207 862	522 739 568	137 531 706	-26,31%	281 445 250		103 762 613
Etat, Impôts et taxes	1 977 678	1 745 611	232 067	13,29%	1 977 678		
Etat, TVA	607 560	8	607 552	7594400,00%	607 560		
Etat, impôts retenus à la source	35 399 637	35 457 897	58 260	-0,16%	35 399 637		
Autres dettes Etat	23 608 067	188 143 660	164 535 593	-87,45%	3 587 415	20 020 652	
TOTAL DETTES FISCALES	446 800 804	748 086 744	302 965 178	-40,27%	323 017 540	20 020 652	103 762 613

La dette ancienne de 103 762 613 FCFA concerne le maintien de redressements fiscaux à la suite des différents recours introduits auprès de l'administration fiscale.

Quant aux fortes variations à la baisse observées sur les comptes Etat, Impôts sur les bénéfices et Autres dettes d'Etat, elles font suite aux abandons de rappels d'imposition obtenus à l'issue des mêmes recours contentieux.

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'Identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 19
AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus de deux ans
Organismes internationaux							
Apporteurs opérations sur le capital							
Associés, compte courant							
Associés dividendes à payer	320 271 077	16 430 973	303 840 104	1849,19%	320 271 077		
Groupe, comptes courants							
Autres dettes associés							
TOTAL DETTES ASSOCIES	320 271 077	16 430 973	303 840 104	1849,19%	320 271 077		
Créditeurs divers		4 768 753	4 768 753	-100,00%			
Obligataires							
Rémunérations d'administrateurs							
Compte du factor							
Versements restant à effectuer sur titres de placement non libérés							
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA							
Autres créditeurs divers	81 840 050	482 079 434	400 239 384	-83,02%	81 840 050		
TOTAL CREDITEURS DIVERS	81 840 050	486 848 187	405 008 137	-83,19%	81 840 050		
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales							
Comptes de liaison charges et produits							
Comptes de liaison des sociétés en participation							
TOTAL COMPTES DE LIAISON							
TOTAL AUTRES DETTES	402 111 127	503 279 160	101 168 033	-20,10%	402 111 127		
Provisions pour risques à court terme (voir note 28)							

Les dettes Associes ont augmenté en raison du non paiement des dividendes groupe 2017.

Les créditeurs divers concernent essentiellement les facturations export de cables qui n'ont pu être expédiés à la cloture.

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 20
BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TREORERIE

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Escomptes de crédit de campagne			
Escomptes de crédit ordinaires			
TOTAL : BANQUES, CREDITS D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE			
Banques locales			
Banques autres états régions			
Autres banques			
Banques intérêts courus			
Crédit de trésorerie			
TOTAL : BANQUES, CREDITS DE TRESORERIE			
TOTAL GENERAL			

NEANT

NB: Banques et Intérêts courus figurent dans cette rubrique si le compte principal attaché est créditeur

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15 Sigle usuel : SICABLE

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 21
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Ventes dans la région	3 768 952 724	3 574 478 256	5,44%
Ventes hors région	448 684 600	125 393 043	257,82%
Ventes groupe			
Ventes sur internet			
TOTAL : VENTES DE MARCHANDISES	4 217 637 324	3 699 871 299	13,99%
Ventes dans la région	8 026 329 389	7 887 302 592	1,76%
Ventes hors région	992 177 476	838 140 134	18,38%
Ventes groupe			
Ventes sur internet			
TOTAL : VENTES DE PRODUITS FABRIQUES	9 018 506 865	8 725 442 726	3,36%
Ventes dans la région			
Ventes hors région	54 850 000	51 441 900	6,63%
Ventes groupe			
Ventes sur internet			
TOTAL : VENTES DE TRAVAUX ET SERVICES VENDUS	54 850 000	51 441 900	6,63%
Produits accessoires			
TOTAL : CHIFFRE D'AFFAIRES	13 290 994 189	12 476 755 925	6,53%
Production immobilisée		2 180 100	-100,00%
Subventions d'exploitation			
Autres produits	739 217 972	786 645 361	-6,03%
TOTAL : AUTRES PRODUITS	739 217 972	788 825 461	-6,29%
TOTAL	14 030 212 161	13 265 581 386	5,76%

Les ventes s'améliorent globalement grâce au renforcement des exportations, aussi bien pour le négoce que pour les câbles fabriqués localement.

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 22
ACHATS

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Achats dans la région	567 045 533	544 338 900	4,17%
Achats hors région	30 689	3 523 800	-99,13%
Achats groupe	2 939 439 274	2 495 399 797	17,79%
TOTAL : ACHATS DE MARCHANDISES	3 506 515 496	3 043 262 497	15,22%
Achats dans la région	798 266 235	653 396 210	22,17%
Achats hors région	1 057 927 417	1 134 289 815	-6,73%
Achats groupe	5 487 461 869	4 204 594 559	30,51%
TOTAL : ACHATS MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIEES	7 343 655 521	5 992 280 584	22,55%
Matières consommables	86 689 474	86 841 386	-0,17%
Matières combustibles			
Produits d'entretien			
Fournitures d'atelier, d'usine et de magasin	6 038 177	7 071 320	-14,61%
Eau	3 121 235	9 643 587	-67,63%
Electricité	137 324 651	136 925 334	0,29%
Autres énergies	20 924 433	16 762 212	24,83%
Fourniture d'entretien	17 938 986	15 052 776	19,17%
Fourniture de bureau	369 975	204 846	80,61%
Petit matériel et outillages	87 684 331	160 420 100	-45,34%
Achats d'études, prestations de services, de travaux , de matérlels et d'équipements	2 692 252	1 389 904	93,70%
Achats d'emballages	209 570 046	168 701 502	24,23%
Frais sur achats			
Remises, rabais, remises et ristournes			
TOTAL : AUTRES ACHATS	572 353 560	603 012 967	-5,08%

Les achats de matières premières sont passés de 5992 MF à 7344 MF. La hausse observée est consécutive à la remontée des cours métaux observée depuis la fin de l'année 2016, et qui s'est stabilisée sur la dernière moitié 2018

omination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

esse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 23
TRANSPORT

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
nsports sur ventes	67 152 721	58 214 001	**15,35%**
nsports pour le compte de tiers	-	-	
nsports du personnel	9 015 000	13 204 000	**-31,73%**
nsports de plis	372 113	1 100 701	**-66,19%**
es transports	57 235 791	52 428 043	**9,17%**
TAL	**133 775 625**	**124 946 745**	**7,07%**

transports augmentent suite à la croissance des ventes à l'exportation.

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 24
SERVICES EXTERIEURS

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
Sous-traitance générale			
Locations et charges locatives	83 000 334	78 380 550	5,89%
Redevances de location acquisition	24 734 641	29 072 869	-14,92%
Entretien, réparations et maintenance	93 045 890	67 758 144	37,32%
Primes d'assurance	46 052 835	15 294 343	201,11%
Etudes, recherches et documentation	91 907	112 560	-18,35%
Publicité, publications, relations publiques	25 593 598	28 409 438	-9,91%
Frais de télécommunications	15 808 816	27 573 367	-42,67%
Frais bancaires	154 379 931	145 408 571	6,17%
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	88 714 626	71 087 949	24,80%
Frais de formation du personnel	6 409 000	33 605 959	-80,93%
Redevances pour brevets, licences, logiciels, concession et droits similaires	379 483 699	358 339 855	5,90%
Cotisations	10 205 833	8 802 310	15,94%
Autres charges externes	148 223 042	126 745 010	16,95%
TOTAL	1 075 744 152	990 590 925	8,60%

Les services expérieurs augmentent suite à l'augmentation des primes versées au titre des cotisations pour les indemnités de fin de carrière (IFC), et des missions commerciales export.

ɔmination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

sse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 25
IMPÔTS ET TAXES

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
ôts et taxes directs	63 634 859	50 824 816	25,20%
ôts et taxes indirects			
ts d'enregistrement	4 454 647	2 634 060	69,12%
alités et amendes fiscales			
es impôts et taxes	15 410 878	14 495 202	6,32%
TAL	83 500 384	67 954 078	22,88%

gmentation des impôts et taxes provient des impôts et taxes sur salaires.

nination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES Sigle usuel : SICABLE

se : 15,00 BP 35 ABIDJAN 15,00

dentification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 26
AUTRES CHARGES

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
es sur créances clients			
es sur autres débiteurs			
e-part de résultat sur opérations faites en commun			
ur comptable des cessions courantes mobilisations			
mnités de fonction et autres rémunérations ministrateurs	4 200 000	4 200 057	0,00%
s et mécénat	3 317 000	16 973 488	-80,46%
es charges diverses	11 511 479	788 645	1359,65%
rges pour provisions et provisions pour risques à t terme d'exploitation (voir note 28)	603 210 319	497 195 272	21,32%
TAL	622 238 798	519 157 462	19,86%

ccroissement des autres charges s'explique par l'augmentation des dépréciation des en cours de production duction et des produits finis

nomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

resse : **15** **BP** **35** **ABIDJAN** **15**

d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 27A
CHARGES DE PERSONNEL

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
émunérations directes versées au personnel	756 003 105	715 626 943	5,64%
demnités forfaitaires versées au personnel			
arges sociales	69 635 270	61 761 792	12,75%
émunérations et charges sociales de l'exploitant dividuel			
émunération transférée de personnel extérieur	90 924 457	81 624 285	11,39%
tres charges sociales	61 313 045	62 180 761	-1,40%
TAL	977 875 877	921 193 781	6,15%

variation à la hausse des charges de personnel s'explique par:
recours au personnel journalier plus important correlativement à la hausse de l'activité
x recrutements effectués au cours de l'année 2017, et qui sont en année pleine sur 2018
recrutement commercial à l'export

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : **7502029 Z**

Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 27B

EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR

	EFFECTIF ET MASSE SALARIALE / QUALIFICATIONS	EFFECTIFS							MASSE SALARIALE						
		NATIONAUX		AUTRES ETATS DE LA REGION		HORS REGION		TOTAL	NATIONAUX		AUTRES ETATS DE LA REGION		HORS REGION		TOTAL
		M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F	
	a. Personnel propre														
YA	1. CADRES SUPERIEURS	2				1	1	4	77 907 830				32 272 430	20 467 155	130 647 415
YB	2. TECHNICIENS SUPERIEURS ET CADRES MOYENS	5	1					6	100 219 374	17 582 882					117 802 256
YC	3. TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE ET OUVRIERS QUALIFIES	65	9					74	342 126 371	78 041 901					420 168 272
YD	4. EMPLOYES, MANOEUVRES OUVRIERS ET APPRENTIS														
YE	TOTAL (1)	72	10			1	1	84	520 253 575	95 624 783			32 272 430	20 467 155	668 617 943
YF	PERMANENTS	72	10			1	1	84	520 253 575	95 624 783			32 272 430	20 467 155	668 617 943
YG	SAISONNIERS														

	b. Personnel extérieur	FACTURATION A L'ENTREPRISE	
YH	1. CADRES SUPERIEURS		
YJ	2. TECHNICIENS SUPERIEURS ET CADRES MOYENS		
YJ	3. TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE ET OUVRIERS QUALIFIES	8 577 432	2 117 541
YK	4. EMPLOYES, MANOEUVRES OUVRIERS ET APPRENTIS	78 121 465	2 108 019
YL	TOTAL (2)	86 698 897	4 225 560
YM	PERMANENTS	86 698 897	4 225 560
YN	SAISONNIERS		
YO	TOTAL (1) + (2)		

M : Masculin

F : Féminin

(1): Montants indiqués dans l'état 301 hors avantages en nature et en espèces

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15,00 BP 35 ABIDJAN 15,00

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 28

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / NATURE	A	B			C			
	PROVISIONS A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS			DIMINUTIONS : REPRISES			PROVISIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	
1. Provisions réglementées	314 452 423						314 452 423	
2. Provisions financières pour risques et charges	1 871 020 338		174 829 221					2 045 849 559
3. Provisions pour dépréciation des immobilisations								
TOTAL : DOTATIONS	2 185 472 761		174 829 221				314 452 423	2 045 849 559
4. Dépréciations des stocks	438 096 521	153 014 934						591 111 455
5. Dépréciations des actifs circulant HAO								
6. Dépréciations des comptes fournisseurs								
7. Dépréciations des comptes clients	380 094 732	15 900 840						395 995 572
8. Dépréciations des autres créances	1 348 000							1 348 000
9. Dépréciations des titres de placement								
10. Dépréciations des valeurs à encaisser								
11. Dépréciations des disponibilités								
12. Dépréciations et provisions pour risques à court termes d'exploitation								
13. Dépréciations et provisions pour risques à court termes à caractère financier								
TOTAL (II)	819 539 253	168 915 774						988 455 027
TOTAL (I) + (II)	3 005 012 014	168 915 774	174 829 221				314 452 423	3 034 304 586

Evaluation des provisions liées aux garanties sur les produits vendus

Au 31 décembre 2018, les provisions liées aux garanties sur les produits vendus s'élèvent à FCFA 2,038 milliards. Ces provisions constituées sont destinées à couvrir les risques de retour des produits vendus dont le bon fonctionnement est garanti par la société. Cette provision est estimée sur la base des résultats des tests effectués, des coûts variables de production incluant la valeur des métaux et des taux de reprise appliqués en fonction des produits finis. Les provisions sont basées sur les données empiriques et ajustées des risques de retour identifiés au cours de l'exercice.

nomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

resse : 15,00 BP 35 ABIDJAN 15,00

d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 29
CHARGES ET REVENUS FINANCIERS

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
érêts des emprunts			
érêts dans loyers de locations acquisition	538 046		
comptes accordés			
tres intérêts			
comptes des effets de commerce			
rtes de change			
rtes sur cessions de titres de placement			
lis provenant d'attribution gratuite d'actions au rsonnel salarié et aux dirigeants			
rtes sur risques financiers			
arges pour dépréciation et provisions à court terme caractère financier (voir note 28)			
US TOTAL : FRAIS FINANCIERS	**538 046**		
érêts dans loyers de locations acquisition			
érêts de prêts et créances diverses			
venus de participations			
comptes obtenus	1 121 160	2 927 413	-61,70%
venus de placement	761 750	1 523 500	-50,00%
ins de change			
ins sur cessions de titres de placement			
ins sur risques financiers			
prises de charges pour dépréciation et provisions à urt terme à caractère financier (voir note 28)			
US TOTAL : REVENUS FINANCIERS	**1 882 910**	**4 450 913**	**-57,70%**
TAL	**1 344 864**	**4 450 913**	**-69,78%**

omination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

esse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 30
AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
rges HAO constatées (1) à détailler			
.....			
.....			
es sur créances HAO			
s et libéralités accordés			
ndons de créances consentis			
rges provisionnées HAO			
ations hors activités ordinaires		79 316 666	-100,00%
icipation des travailleurs			
ventions d'équilibre			
JS TOTAL : AUTRES CHARGES HAO		79 316 666	-100,00%
duits HAO constatées (1) à détailler			
.....			
.....			
s et libéralités obtenus			
ndons de créances obtenus			
nsferts de charges HAO			
rises de charges pour dépréciations et provisions à t terme HAO			
rises hors activités ordinaires	314 452 423		
JS TOTAL : AUTRES PRODUITS HAO	314 452 423		
AL (RESULTAT HAO)	314 452 423	79 316 666	296,45%

Adresse : 15,00 BP 35 Sigle usuel : SICABLE

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 ABIDJAN 15,00 Durée (en mois) : 12

NOTE 31
REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS / EXERCICES CONCERNES (1)	N	N - 1	N - 2	N - 3	N - 4
STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLOTURE DE L' EXERCICE (2)					
Capital social	740 000 000	740 000 000	740 000 000	740 000 000	740 000 000
Actions ordinaires					
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote					
Actions nouvelles à émettre					
par conversion d'obligations					
par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE (3)					
Chiffre d'affaires hors taxes	13 290 994 189	12 476 755 925	10 472 392 103	13 039 493 879	11 045 519 445
Résultat des activités ordinaires (R.A.O.) hors dotations et reprises (exploitation et financières)	608 894 252	1 357 681 163	1 137 347 542	1 033 303 781	1 290 603 492
Participation des travailleurs aux bénéfices					
Impôt sur le résultat	160 626 794	298 158 500	290 226 000	240 597 750	333 553 500
Résultat net (4)	762 719 881	980 205 997	597 612 951	700 188 579	1 015 832 579
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat distribué (5)	657 771 200	328 888 889	197 333 333	850 112 000	970 880 000
Dividende attribué à chaque action		2 222	1 333	1 111	5 744
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6)	84	77	73	80	80
Effectif moyen de personnel extérieur					
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7)	756 003 105	715 626 943	568 452 107	727 126 886	654 306 681
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (8) (Sécurité sociale, oeuvres sociales)	130 948 315	123 942 553	120 275 217	80 971 226	81 390 496
Personnel extérieur facturé à l'entreprise (9)	90 924 457	81 624 285	37 675 969	88 622 977	560 000

(1) Y compris l'exercice dont les états financiers sont soumis à l'approbation de l'Assemblée.
(2) Indication en cas de libération partielle du capital du montant du capital non appelé.
(3) Les éléments de cette rubrique sont ceux figurant au compte de résultat.
(4) Le résultat, lorsqu'il est négatif, doit être mis entre parenthèses.
(5) L'exercice N correspond au dividende proposé du dernier exercice.
(6) Personnel propre.
(7) Total des comptes 661, 662, 663.
(8) Total des comptes 664, 668.
(9) Compte 667.

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES** Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z** Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 31

TABLEAU 12 : PRODUCTION DE L'EXERCICE

(Valeurs en milliers de francs CFA)

DESIGNATION DU PRODUIT	UNITE DE QUANTITE CHOISIE	PRODUCTION VENDUE DANS LE PAYS		PRODUCTION VENDUE DANS LES AUTRES ETATS DE LA REGION		PRODUCTION VENDUE HORS REGION		PRODUCTION IMMOBILISEE		STOCK OUVERTURE DE L'EXERCICE		STOCK CLOTURE DE L'EXERCICE	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Cuivre	KG	734 696,00	2 869 258	130 680,00	475 451					217 881,00	769 420	188 002,00	695 979
Aluminium	KG	529 145,00	642 639	17 159,00	22 408	79 224,00	94 859			148 858,00	161 110	201 452,00	248 106
Autres	KG	951 502,00	4 498 107	50 051,00	184 655	53 555,00	164 704			196 565,00	582 231	216 291,00	710 376
Déchets	KG	132 736,00	75 350										
Fret / vente					23 425		20 950						
NON VENTILE													
TOTAL		2 348 078,00	8 085 354	197 891,00	705 939	132 779,00	280 513			563 303,00	1 512 761	605 744,00	1 654 461

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES**

Sigle usuel : **SICABLE**

Adresse : **15 BP 35 ABIDJAN 15**

N° d'identification fiscale : **7502029 Z**

Exercice clos le : **31/12/2018** Durée (en mois) : **12**

NOTE 33

ACHATS DESTINES A LA PRODUCTION

(Valeurs en milliers de francs CFA)

DESIGNATION DES MATIERES ET PRODUITS	UNITE DE QUANTITE CHOISIE	ACHATS EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE						VARIATION DES STOCKS
		PRODUITS DE L'ETAT		PRODUITS IMPORTES				
				ACHETES DANS L'ETAT		ACHETES HORS DE L'ETAT		
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	(en valeur)
Cuivre	KG					937 915,00	3 518 034	
Aluminium	KG					799 330,00	965 795	
Almelec	KG					239 043,00	284 253	
Porteur 54,6	KG							
Porteur 70	KG							
Neutre S/PLB	KG					64,00	69 827	
Feuillard acier noir	KG					20 546,00	18 795	
Feuillard acier galvanisé	KG					21 839,00	38 837	
Polyethylène	KG					414 550,00	455 696	
Compound PVC	KG	508 995,00	368 026					
Melange maitres	KG	5 675,00	15 257					
Silcates						10 255,00	35 172	
Autres						19 560,00	29 725	
Transit MP							113 105	
Autres frais / matières							1 108 907	
NON VENTILES								
TOTAL		514 670,00	383 283			2 463 102,00	6 638 148	

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 34
FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS
(Valeurs en milliers de francs CFA)

Libellés	Année N	Année N-1	Variation en %
ANALYSE DE L'ACTIVITE			
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION			
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 290 994 189	12 476 755 925	6,53%
MARGE COMMERCIALE	960 259 184	797 385 153	20,43%
VALEUR AJOUTEE	1 893 820 825	2 377 034 635	-20,33%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	915 944 948	1 455 840 854	-37,08%
RESULTAT D'EXPLOITATION	607 549 388	1 353 230 250	-55,10%
RESULTAT FINANCIER	1 344 864	4 450 913	-69,78%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	608 894 252	1 357 681 163	-55,15%
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	314 452 423	-79 316 666	496,45%
RESULTAT NET	762 719 881	980 205 997	-22,19%
DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			
EBE	915 944 948	1 455 840 854	
+ Valeurs comptables des cessions courantes d'immobilisation (compte 654)			
- Produits des cessions courantes d'immobilisation (compte 754)			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT D'EXPLOITATION	915 944 948	1 455 840 854	
+ Revenus financiers	1 882 910	4 450 913	
+ Gains de change			
+ Transferts de charges financières			
+ Produits HAO			
+ Transferts de charges HAO			
- Frais financiers	538 046		
- Pertes de change			
- Participation			
- Impôts sur les résultats	160 626 794	298 158 500	
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)	756 663 018	1 162 133 267	-34,89%
- Distributions de dividendes opérées durant l'exercice	657 771 200	328 888 889	100,00%
= AUTOFINANCEMENT	98 891 818	833 244 378	-88,13%
ANALYSE DE LA RENTABILITE			
Rentabilité économique = Résultat d'exploitation (a) / Capitaux propres + dettes financières	0,1026	0,2208	-53,51%
Rentabilité financière = Résultat net / Capitaux propres	0,1289	0,1599	-19,43%
ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE			
Capitaux propres et ressources assimilées	5 919 163 852	6 128 667 594	-3,42%
+ Dettes financières* et autres ressources assimilées (b)	2 064 443 565	1 871 020 338	10,34%
= Ressources stables	7 983 607 417	7 999 687 932	-0,20%
- Actif immobilisé (b)	755 336 817	746 736 945	1,15%
= FONDS DE ROULEMENT (1)	7 228 270 600	7 252 950 987	-0,34%
Actif circulant d'exploitation (b)	8 407 527 622	6 827 667 104	23,14%
- Passif circulant d'exploitation (b)	5 146 468 434	3 572 915 528	44,04%
= BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (2)	3 261 059 188	3 254 651 576	0,20%
Actifs circulant HAO (b)	0		
- Passif circulant HAO (b)	25 039 138	2 500 221	901,48%
= BESOIN DE FINANCEMENT HAO (3)	-25 039 138	-2 500 221	-901,48%
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4) = (2) + (3)	3 236 020 050	3 252 151 355	-0,50%
TRESORERIE NETTE (5) = (1) - (4)	3 992 250 550	4 000 799 632	-0,21%
CONTRÔLE : TRESORERIE NETTE = (TRESORERIE-ACTIF) - (TRESORERIE-PASSIF)			
ANALYSE DE LA VARIATION DE LA TRESORERIE			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	747 755 185	738 188 750	1,30%
- Flux de trésorerie des activités d'investissement	-117 127 073	-90 906 999	-28,84%
+ Flux de trésorerie des activités de financement	-639 177 194	-328 888 889	-94,34%
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE	-8 549 082	318 392 862	-102,69%
ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Endettement financier brut (Dettes financières* + Trésorerie-passif)	2 064 443 565	1 871 020 338	10,34%
- Trésorerie-actif	3 992 250 550	4 000 799 632	-0,21%
= ENDETTEMENT FINANCIER NET	-1 927 806 985	-2 129 779 294	9,48%

* (a) Résultat d'exploitation après impôt théorique sur le bénéfice

* (b) Les écart de conversion doivent être éliminés afin de ramener les créances et les dettes concernées à leur valeur initiale

Dettes financières * = emprunts et dettes financières diverses + dettes de location acquisition

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Sigle usuel : SICABLE

Adresse : 15 BP 35 ABIDJAN 15

N° d'identification fiscale : 7502029 Z Exercice clos le : 31/12/2018 Durée (en mois) : 12

NOTE 35
LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES A FOURNIR

Note obligatoire pour les entités ayant un effectif de plus de 250 salariés

Liste des informations sociales, environnementales et sociétales à fournir
INFORMATIONS SOCIALES
Emploi :
Relations scociales :
Santé et sécurité :
Formation :
Egalité de traitement :
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES
Politique générale en matière environnementale :
Pollution et gestion des déchets :
Utilisation durable des ressources :
Changement climatique :
Protection de la biodiversité :
INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société (associations d'insertion, établissements d'enseignement...):
Sous-traitance et fournisseurs :

NOTE 36

TABLES DES CODES

1 - Code forme juridique ([1])

ociété Anonyme (SA) à participation ublique	00
ociété Anonyme (SA)	01
ociété à Responsabilité Limitée (SARL)	02
ociété en Commandite Simple (SCS)	03
ociété en Nom Collectif (SNC)	04
ociété en Participation (SP)	05
roupement d'Intérêt Economique (GIE)	06
ssociation	07
ociétés par Actions Simplifiée (SAS)	08
utre forme juridique (à préciser)	09

2 - Code régime fiscal

Réel normal	1
Réel simplifié	2
Synthétique	3
Forfait	4

3 - Code pays du siège social

Pays OHADA ([2])	
Autres pays africains	21
France	23
Autres pays de l'Union Européenne	39
U.S.A.	40
Canada	41
Autres pays américains	49
Pays asiatiques	50
Autres pays	99

([1]) Remplacer le premier 0 par 1 si l'entreprise bénéficie d'un agrément prioritaire

([2]) Bénin = 01 ; Burkina = 02 ; Côte d'Ivoire = 03 ; Guinée Bissau = 04 ; Mali = 05 ; Niger = 06 ; Sénégal = 07 ; Togo = 08 ; Cameroun = 09 ; Congo = 10 ; Gabon = 11 ; République Centrafricaine = 12 ; Tchad = 13 ; Comores = 14 ; Guinée = 15 ; Guinée Equatoriale = 16 ; Congo RDC = 17.

CODES ACTIVITES ECONOMIQUES

riculture vivrière
1 001 Culture céréalière
1 002 Culture de tubercules et plantains
1 003 Culture de légumes
1 004 Culture de condiments
1 005 Culture de fruits
1 006 Culture d'autres produits de l'agriculture vivrière
riculture industrielle et d'exportation
2 001 Culture de canne à sucre
2 002 Culture d'arachide d'huilerie
2 003 Culture d'arachide de bouche
2 004 Culture de tabac
2 005 Culture de coton
2 006 Culture de blé
2 007 Culture de cacao
2 008 Culture de café
2 009 Culture de bananes d'exportation
2 010 Culture d'ananas d'exportation
2 011 Autres cultures industrielles
vage et chasse
3 001 Elevage bovin
3 002 Elevage ovin, caprin, équin
3 003 Elevage de volailles
3 004 Autres élevages
3 005 Chasse
viculture, exploitation forestière
4 001 Sylviculture
4 002 Exploitation forestière
che et aquaculture
5 001 Pêche de poissons
5 002 Autres pêches et aquaculture
ustries extractives
6 001 Extraction d'hydrocarbures
6 002 Extraction d'autres produits
oduction de viande et de poissons
7 001 Production de viande et de produits à base de viande
7 002 Production de poissons et de produits à base de poissons
vail des grains et fabrication de duits amylacés
8 000 Travail des grains et fabrication de produits amylacés
nsformation du café et du cacao
9 001 Transformation du café
9 002 Transformation du cacao
ustrie des oléagineux
10 001 Huiles brutes et tourteaux
10 002 Autres corps gras
langerie, pâtisserie et pâtes ientaires
11 001 Fabrication de pains, de biscuits et de pâtisserie
11 002 Fabrication de pâtes alimentaires
ustries laitières
12 000 Industries laitières
nsformation des fruits et légumes et rication d'autres produits alimentaires
13 001 Fabrication de sucre
13 002 Fabrication de produits à base de fruits et légumes
13 003 Fabrication d'autres produits alimentaires
ustrie des boissons
14 001 Brasseries et malteries
14 002 Fabrication d'autres boissons alcoolisées
14 003 Fabrication de boissons non alcoolisées et d'eaux minérales

Industrie du tabac
15 000 Industrie du tabac
Industries du textile et de l'habillement
16 001 Industries textiles
16 002 Industries de l'habillement
Industries du cuir et de la chaussure
17 001 Fabrication du cuir et d'articles en cuir
17 002 Fabrication de chaussures
Industries du bois
18 001 Sciage, rabotage et imprégnation du bois
18 002 Fabrication de panneaux en bois
18 003 Fabrication d'articles en bois assemblés
Industries du papier et cartons, de l'édition et de l'imprimerie
19 001 Industries du papier et carton
19 002 Edition, imprimerie, reproduction
Raffinage du pétrole
20 000 Raffinage de pétrole
Industrie chimique
21 001 Industries chimiques de base
21 002 Fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien
21 003 Fabrication de produits agro-chimiques
21 004 Industries pharmaceutiques
21 005 Fabrication d'autres produits chimiques
Industries du caoutchouc et des plastiques
22 001 Fabrication du caoutchouc naturel
22 002 Industries du caoutchouc
22 003 Fabrication de matières plastiques
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques et de matériaux de construction
23 001 Industries du verre
23 002 Fabrication de produits minéraux pour la construction
23 003 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
Métallurgie et travail des métaux
24 001 Métallurgie
24 002 Travail des métaux
Fabrication de machines, d'équipements et d'appareils électriques
25 001 Fabrication de machines et d'équipements
25 002 Fabrication de machines de bureau
25 003 Fabrication d'appareils électriques
Fabrication d'équipements et appareils audiovisuels et de communication ; fabrication d'instruments médicaux, d'optique et d'horlogerie
26 001 Fabrication d'équipements et appareils audiovisuels et de communication
26 002 Fabrication d'instruments médicaux, d'optique et d'horlogerie
Fabrication de matériel de transport
27 001 Fabrication de véhicules routiers
27 002 Fabrication d'autres matériels de transport
Industries diverses
28 001 Fabrication de meubles
28 002 Industries diverses
Production et distribution d'eau, d'électricité et de gaz
29 001 Production, transport et distribution d'électricité
29 002 Captage, épuration et distribution d'eau
29 003 Production et distribution de gaz

Construction
30 001 Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil
30 002 Travaux d'installation et de finition
Commerce
31 001 Commerce de véhicules, d'accessoires et de carburant
31 002 Commerce de produits agricoles bruts et d'animaux vivants
31 003 Autres commerces
Réparations
32 001 Entretien et réparation de véhicules automobiles
32 002 Réparation de biens personnels et domestiques
Hôtels, restaurants
33 001 Hôtels
33 002 Bars et restaurants
Transport et communication
34 001 Transports ferroviaires
34 002 Transports routiers ; transports par conduite
34 003 Transports par eau
34 004 Transports aériens
34 005 Services annexes et auxiliaires de transport
Postes, télécommunications
35 001 Postes
35 002 Télécommunications
Activités financières
36 001 Services d'intermédiation financière
36 002 Assurances (sauf Sécurité Sociale)
36 003 Auxiliaires financiers et d'assurances
Activités immobilières
37 001 Location de biens immobiliers
37 002 Autre services immobiliers
Services aux entreprises
38 001 Locations sans opérateurs
38 002 Activités informatiques
38 003 Services rendus principalement aux entreprises
Administration publique
39 001 Administration générale, économique et sociale
39 002 Services de prérogative publique
39 003 Sécurité Sociale obligatoire
Education
40 000 Education
Santé et action sociale
41 001 Activités pour la santé des hommes
41 002 Activités vétérinaires
41 003 Action sociale
Services collectifs, sociaux et personnels
42 001 Assainissement, voirie, et gestion des déchets
42 002 Activités associatives
42 003 Activités récréatives, culturelles et sportives
42 004 Services personnels
42 005 Services domestiques
Service d'intermédiation financière indirectement mesuré
43 000 Service d'intermédiation financière indirectement mesuré
Correction territoriale
44 000 Correction territoriale

Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE)

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées
(Article 525 alinéa 5 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2018

ECR International, S.A.R.L.
Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14
01 BP 4050 Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

ECR International, S.A.R.L.
Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14
01 BP 4050 Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne de Câbles, S.A.
SICABLE
Zone industrielle de Vridi
15 BP 35
Abidjan 15

Le 21 mars 2019

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées

(Article 525 alinéa 5 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2018

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article 525 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre direction générale.
Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des états financiers annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Notre audit, effectué selon les normes internationales d'audit (ISA), avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les états financiers annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces états financiers utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard les normes internationales d'audit (ISA) relatives à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et à vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à FCFA 167.242.855 (cent soixante-sept millions deux cent quarante-deux mille huit cent cinquante-cinq Francs CFA) avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au sens de l'article 525 de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Les Commissaires aux Comptes

ECR International, S.A.R.L.

Charles Aïé
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée

Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE)

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le registre de titres nominatifs émis par la société en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Exercice clos le 31 décembre 2018

ECR International, S.A.R.L.
Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14
01 BP 4050 Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

ECR International, S.A.R.L.
Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14
01 BP 4050 Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne de Câbles, S.A.
SICABLE
Zone Industrielle de Vridi
15 BP 35
Abidjan 15

Le 21 mars 2019

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le registre de titres nominatifs émis par la société en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux actionnaires de la Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi le présent rapport sur l'existence et la tenue conforme des registres de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir des registres de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au Conseil d'Administration d'attester de la tenue conforme desdits registres par une déclaration jointe au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence des registres de titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à :

- constater l'existence des registres à jour de titres nominatifs émis par votre société au 31 décembre 2018 ;
- vérifier les mentions relatives aux opérations de transfert, de conversion, de nantissement, de séquestres des titres ;
- vérifier que toutes les écritures contenues dans les registres ont été signées par le représentant légal de la société ou son délégué.

Sur la base des travaux effectués et de la déclaration établie par votre société et jointe au présent rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- l'existence des registres de titres nominatifs émis par votre société ;
- leur tenue conforme par rapport aux dispositions contenues dans l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les Commissaires aux Comptes

ECR International, S.A.R.L.

Charles Aïé
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée

Société Ivoirienne de Câbles, S.A. (SICABLE)

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2018

ECR International, S.A.R.L.
Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14
01 BP 4050 Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

ECR International, S.A.R.L.
Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilot 14
01 BP 4050 Abidjan 01

Ernst & Young, S.A.
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Société Ivoirienne de Câbles, S.A.
SICABLE
Zone industrielle de Vridi
15 BP 35
Abidjan 15

Le 21 mars 2019

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2018

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés et que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

2. Conventions déjà autorisées par l'Assemblée Générale

Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés de l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs.

2.1 Mandat de recouvrement du crédit de TVA de FCFA 538 millions détenu par PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France sur l'Etat de Côte d'Ivoire

Administrateur concerné	:	PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France, représentée par Monsieur Philippe Brault
Nature et objet	:	La société PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France qui détient une créance de FCFA 538 millions sur l'Etat de Côte d'Ivoire au titre de crédit de TVA a donné mandat à la SICABLE pour le recouvrement de cette somme.
Modalités financières	:	En contrepartie des diligences effectuées, la convention prévoit pour la SICABLE à l'encaissement du crédit de TVA une rémunération forfaitaire de FCFA 187 millions, les frais et/ou débours éventuels étant à sa charge. Aucun recouvrement n'est intervenu au 31 décembre 2018 et aucune rémunération n'a été perçue par la SICABLE.

2.2 Convention d'Assistance Technique de PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE

Administrateur concerné	:	PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France, représentée par Monsieur Philippe Brault
Nature et objet	:	Assistance technique apportée par la société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE.
Modalités financières	:	La rémunération au titre de cette convention équivaut à une redevance annuelle fixée à 3,8 % de la valeur des facturations de câbles fabriqués par SICABLE après déduction des taxes, rabais, ristournes, remises et escomptes. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la redevance versée et comptabilisée s'élève à FCFA 337 millions hors taxes.

3. Rémunérations exceptionnelles visées par l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Nous vous informons que nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération versée aux administrateurs de la société SICABLE, S.A. et susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions visées à l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les Commissaires aux Comptes

ECR International, S.A.R.L.

Charles Aïé
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Arlette-Ines Seri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée